This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TX 448.73 .A921gs
Augier, Emile,
Gendre de M. Poirier : comedie en quatre

Stanford University Libraries

3 6105 04926 4752

SANDEAU

LE GENDRE DE M. POIRIER

SYMINGTON

Tx
448.73
A921gs

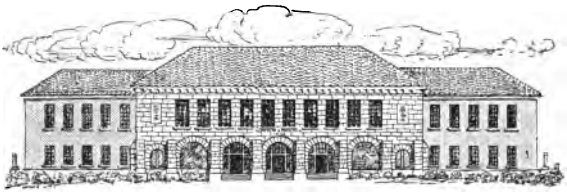

SCHOOL OF EDUCATION
LIBRARY

TEXTBOOK
COLLECTION

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

LE GENDRE DE M. POIRIER

COMÉDIE EN QUATRE ACTES

PAR

ÉMILE AUGIER ET JULES SANDEAU

EDITED WITH INTRODUCTION AND NOTES

BY

STUART SYMINGTON, PH.D.
Professor of the Romance Languages in Amherst College

NEW YORK
HENRY HOLT AND COMPANY

648116

Copyright, 1899,
BY
HENRY HOLT & CO.

PREFATORY NOTE.

THE text, with certain typographical corrections, is that of the Calmann Lévy separate edition of 1883, which differs widely (Act II, scene 5, for example) from the complete editions of 1880 and 1897 by the same publisher. Since the last two also differ *inter se*, though to a less degree, it seemed quite beyond the scope of this edition to give a list of the very large number of variants.

ÉMILE AUGIER.

GUILLAUME VICTOR ÉMILE AUGIER, grandson of the not over-moral novelist Pigault-Lebrun, was born at Valence in Dauphiné, September 17, 1820. His father, a lawyer, settled in Paris in 1828, and sent the boy to a school where he made influential friends, among others the Duke d'Aumale, whose librarian he became some years later. Graduating with high honors from college, where he tried his hand at various unpublished plays,* he entered the law school in 1840. The Augier family was in easy circumstances,† and yet, at that time, if we believe M. Cottinet, ‡ Émile and two of his friends possessed of this world's goods only a louis d'or, which they showed frequently but did not spend, and a black coat which they wore in turn! The vicissitudes of that early struggle for recognition the author has charmingly described in a bluette, or comic trifle, called *l'Habit vert*, and he must have had them in mind when writing the early scenes of *la Pierre de touche*. After leaving college Augier entered a lawyer's office, but, finding the work distasteful, soon abandoned it, and from that moment, as the dramatist

* *Les Highlanders; le Lâche;* a prose comedy, and *Charles VIII à Naples* (both in collaboration). The last play was declined by the director of the Ambigu-Comique Theatre. See Claretie, *La vie moderne au théâtre*, II, p. 169.

† See Doumic, *Portraits d'écrivains*, p. 59.

‡ See Parigot, *Émile Augier*, 1894, p. 16, note, and p. 18.

himself was fond of saying towards the end of a peaceful happy life, nothing happened to him.

Tall, broad-chested, wearing a full black beard, strong, and walking through life with a firm step,* Émile Augier was physically and mentally a good type of the middle class. For he was preeminently a man of moderation and of common sense. Though genial, kindly, and much sought after, he went out little, preferring the retirement of his suburban home, just opposite the pretty little town of Bougival on the Seine. Not by any means what we understand to-day by a good Christian, he was an earnest preacher of morality, having in view, however, the preservation of the family and of society, rather than the development of individual character—the youthful sowing of wild oats he was willing to condone. In politics he was a liberal, although he eulogized the reign of Louis-Philippe and was a friend of the emperor. From his political comedies † we gather that he hated the conservative clerical party and looked forward—vain hope!—to an aristocracy of intelligence, to be founded on the ruins of the aristocracies of blood and of money.

Augier's literary work consists entirely of plays,‡ if we except a volume of poetry § written in early youth, and a political pamphlet entitled *la Question électorale.*‖ At the

* See Claretie, II, p. 172.

† *Les Effrontés*, *le Fils de Giboyer*, *Lions et Renards.*

‡ Twenty-eight were represented. To those cited in the following pages add *Sapho* (1851), operetta with music by Gounod; *la Chasse au roman* (1851), from a story by Sandeau; and *le Prix-Martin* (1876), a three-act farce written with Labiche. Another comedy, *les Méprises de l'amour*, was written (in verse) immediately after *la Ciguë*, but was never played.

§ *Les Pariétaires* (1856), "modest vegetation."

‖ 1864. Finally, we have his "Discours de réception à l'Académie française" (1858), and an address prepared for the reception of M. Émile Ollivier to membership in the same body.

age of twenty-four he presented *la Ciguë* to the committee of the *Théâtre français.* It was declined. Accepted at the *Odéon,* this half-classic, half-romantic story of a profligate, disenchanted young Greek, who is dissuaded from drinking hemlock by a beloved slave, made the fortune of the theatre and the reputation of the author. But the success of *la Ciguë* was due as much to the reaction against romanticism as to its great literary merit. For the failure of Victor Hugo's last play, *les Burgraves* (1843), had been a death-blow to the Romantic Drama, so brilliantly inaugurated by *Hernani* in 1830,* and a month later, the public, weary of lyric sentimentality, had applauded with enthusiasm Ponsard's *Lucrèce,* an imitation of the classic tragedies of the seventeenth and eighteenth centuries. Since *la Ciguë* (1844) was classic in form and setting, at least, its young author was at once hailed as a disciple of Ponsard, and as one of the leaders of the short-lived School of Good Sense. But Augier was not a member of this or of any other school, he was simply 'feeling his way,' as is evident from the fact that his next five plays were alternately classic and romantic. For while *un Homme de bien* (1845), the first of the five, is a comedy of character † imitated from Molière, and is therefore, like *la Ciguë,* more classic, perhaps, than romantic, the reverse is true in the case of *l'Aventurière* (1848), which recounts the almost successful effort of an adventuress, the victim of circumstances, to enter a noble house by marriage, and lead a respectable life. Again, *Gabrielle* (1849), a downright attack

* Hugo's *Cromwell* (1827) was never played, and the elder Dumas's *Henri III et sa cour* (1829, prose) was eclipsed by *Hernani.*

† In the last line we find a key to the piece :

Parbleu ! j'étais bien sûr que je suis honnête homme !

on romanticism, in which good sense is carried to the verge of nonsense, and *le Joueur de flûte* (1850), a reworking of the theme of *la Ciguë*, were immediately followed by *Diane* (1852), a romantic drama, set, like Hugo's *Marion Delorme* (1831), in the time of Richelieu.

The first period of Augier's literary life closes with two plays betraying the same indecision or eclecticism. For *la Pierre de touche* and *Philiberte* are not classic, surely, neither were they acceptable to the neo-classic adherents of the School of Good Sense, and yet they cannot be considered romantic either—in both Augier gives free rein to what J. J. Weiss enthusiastically calls his "divine fancy." The first of these two, *la Pierre de touche* (1853), was adapted, in collaboration with Sandeau, from one of the latter's novels (*l'Héritage*), and curiously enough, the "spring" of the piece, an inheritance, and more especially the scene which shows the heirs assembled for the formal reading of the will, forms the basis of a novel by Sandeau's friend and (in a sense) namesake, George Sand.* The play begins with a charming picture of artist life under difficulties. Spiegel the painter works that Franz the musician may study, and Franz is to help him in turn when his symphonies shall have brought him fame and money. With them lives an orphan, Frédérique, beloved by both and betrothed to her cousin Franz. The latter inherits a fortune from an eccentric nobleman who had enjoyed his music and who desired him to cultivate it. Under the influence of the disappointed heirs Franz deteriorates rapidly. He forsakes his art, his friend, and even Frédérique—truly an astonishingly unattractive and improbable picture of the power of money —the touchstone—to blast character and happiness.

* Sandeau's *l'Héritage* (1849) preceded Sand's novel *la Famille de Germandre* (1861).

The second of these two fanciful pieces, *Philiberte* (1853), has to do with the metamorphosis of a dull, homely girl into a witty, handsome, and attractive woman. It is a dainty picture of the faded gallantry of the last century, recalling vaguely the shadowy guests thronging—in M. Majesté's befuddled vision—the halls of the "Hôtel ci-devant de Nesmond."

Now the romanticists had applauded *la Ciguë*, refusing to regard its author as an enemy, but they had received with scant favor the two plays which followed it, and *Gabrielle* (1849) was the signal for an explosion. As in *un Homme de bien*, the last line of *Gabrielle* is the key to the piece:

> O père de famille! ô poëte! je t'aime.

One can imagine the indignation of the romanticists at this prosaic theme, inspired, as they said, by the "muse du pot-au-feu." Augier opposes to their sentimental ideal of irregular passion the poetry of home and fireside, but the home he describes is so prosaic and stupid, the language of the play is at times so very commonplace—for example, Julien, the 'poet,' speaks of a *machin* * *au fromage!*—that we can attribute its success only to the reaction against romanticism.

All these early plays, except *la Pierre de touche*, were in verse; Augier now turns, but under the influence of the younger Dumas, to the realistic prose † comedy of manners. For he was in no sense an innovator. Spronck, the sharpest of his critics, deplores this "radical and ab-

* Slang for *machine*, itself hoplessly inelegant. Here "dish."

† He returns to verse only twice, in *la Jeunesse* and in *Paul Forestier*.

solute absence of individuality," * but absence of individuality is Augier's creed. In his opinion the theatre should be "the resounding echo of the whisperings of society," should "formulate general sentiment while it is still vague." † As an eminent critic ‡ expresses it: "les nouveautés flottent pour ainsi parler, dans l'esprit des contemporains intelligens avant de se réaliser dans un chef-d'œuvre." Now the return of public favor to classicism had been but momentary, since reason, like sentiment, was out of date. By his novels Balzac had long been preparing the reign of observation, but to Dumas the Younger belongs the honor of initiating § the realistic comedy of manners which has held undisputed sway on the French stage since the representation of his *Dame aux camélias* in 1852. Just as the success of *Lucrèce* had inspired *la Ciguë*, so the success of *la Dame aux camélias* inspired *le Gendre de Monsieur Poirier* and all the pieces in Augier's later manner. ‖ It is true that in two of his plays, *un Homme de bien* and *Gabrielle*, he had already studied contemporary manners, but of these the first is rather a character sketch, developed later, as Doumic remarks, in Guérin, and the second is an attack on romanticism. So it is really with *le Gendre de M. Poirier* that Augier begins to study the society of his time, a society

* *Revue des Deux Mondes*, 1895, p. 386.

† See the preface to *les Lionnes Pauvres*.

‡ Lemaître, *Revue des Deux Mondes*, 1898, p. 701 (février).

§ There are traces of the comedy of manners in Molière's comedies of character, and it has undeveloped antecedents in the eighteenth century.

‖ Doumic, p. 72, and Spronck, *l. c.*, would divide Augier's literary career into three periods, making the third consist of *Madame Caverlet* and *les Fourchambault*, both of which are closely imitated from Dumas *fils*.

which he has described * as "new, without a past, without traditions, without belief, and even without prejudice; a land of equality in which wealth has become the aim of all ambitions, since it has become the only inequality possible." Holding such views as these, and with his conception of the theatre, it was inevitable that Augier should treat, as he does in most of his plays, the influence of wealth on character and on society. Money has replaced love in the classic conflict with honor.

Le Gendre de M. Poirier was adapted by Augier and Sandeau from a novel by the latter called *Sacs et Parchemins* (1851), "money-bags and titles." In *la Pierre de touche* Franz gains a title by paying the debts of his adoptive father; M. Poirier's son-in-law reverses the procedure by selling his name and person for a dowry. Represented first at the Gymnase theatre, the play afterwards became (1864), and has since remained, one of the most popular in the repertory of the *Théâtre français.* Some, like Saint-Victor and Saintsbury, regard *l'Aventurière* as Augier's masterpiece; many think that he never surpassed *la Ciguë*, and yet other plays are selected by those who will not be denied the pleasure of naming the very best, but the weight of critical opinion undoubtedly leans justly towards *le Gendre de M. Poirier.* Émile Montégut, certainly one of the most readable and perhaps not the least acute of the many critics who have studied Augier's work, considers the play to be "not only the best of our time, but the only one which satisfies (qui réponde à) the idea formerly held of a comedy." Among others Brunetière, Lacour, Parigot, Saint-Victor and Doumic regard it as a masterpiece—the latter is inclined to consider it *the* master-

* In his 'Discours de Réception à l'Académie française.' *Œuvres diverses*, éd. Lévy, 1889, 12°, p. 238.

piece of contemporary comedy—and in our own country, Brander Matthews, an authority in matters dramatic, considers it to be "the model modern comedy of manners."

And now as to collaboration. Montégut is sure that the change of *menu* in the play (II, 9) is due to Sandeau, and that certain delicate expressions of sentiment, like "quand j'étais petite fille, je ne comprenais pas que mon père et ma mère ne fussent pas parents" (III, 1), belong to Augier, but precisely because of her delicacy of sentiment Mlle. Poirier resembles Mlle. de la Seiglière more closely than any young girl in Augier's theatre, and it is always difficult, not to say impossible, to tell with any degree of certainty what belongs to one of two collaborators and what to the other. Nevertheless those who have read *Mademoiselle de la Seiglière* (1849) will understand why Sandeau is considered to be the very best delineator of the virtues and foibles of the French nobility of this century, while the one point on which all critics are agreed is that Augier is essentially and typically a bourgeois—surely a rare combination of qualities for the production of a comedy which contrasts the two classes of society! For this reason, doubtless, *le Gendre de M. Poirier* is a far better and more homogeneous play than either *la Pierre de touche* or *Jean de Thommeray*, both of which we owe to the same collaboration. And perhaps the best feature of the play is the absolute impartiality with which noble and bourgeois are treated.*

Augier also collaborated with De Musset once,† with Labiche once,‡ and with Édouard Foussier, whose literary

* Saint-Victor, *Le théâtre contemporain*, p. 57, considers this impartiality of treatment to be a flaw in the comedy!

† *L'Habit vert.*

‡ *Le Prix Martin.*

personality is less well known, three times,* but in the last instance, at least, the greater part of the work was his, since M. Foussier has declined to accept a share in the parentage of one of the plays which bears his name.† Nevertheless it is but fair to recall that in the preface to *les Lionnes pauvres* Augier declares that the authors themselves would find it difficult to say what part of the play belonged to each, "our piece having been written in such perfect harmony—parfaite cohabitation d'esprit." In his address of welcome to Augier, when the latter entered the Academy (1858), M. Le Brun had remarked very justly that one of the chief objections to collaboration was the consequent uncertainty of authorship. In the preface just mentioned Augier admits the justice of the criticism, but defends the practice in a passage worth quoting because it throws light on his private life: "One of my *confrères*, we will suppose, is my intimate friend, no more accustomed to collaboration than I. But neither of us is very worldly and we are apt to pass our evening by the fireside. There we chat of one thing and another, like the Fantasio of our dear De Musset, catching all the cockchafers that flit about the candle; and if among these cockchafers flits the idea of a comedy, to which of us does it belong? To neither and to both."

Augier now continues, without further indecision, the study of contemporary life. In *le Mariage d'Olympe* (1855), a reply to and a refutation of the rehabilitation-of-fallen-angels theory as set forth in Dumas's *Dame aux camélias*, an adventuress (Olympe) marries into a noble family, and unable or unwilling to shake off her former habits, afflicted with "la nostalgie de la boue," she threatens, when her true character is discovered, to

* *Ceinture dorée*, *Lionnes Pauvres*, *Beau Mariage*.

† *Ceinture dorée*.

publish the letters of a cousin and former playmate of her husband's, and is shot by the girl's father to preserve the honor of his house. Although a strong play, the public received this dénouement with dissatisfaction—"the final pistol-shot killed the play as well as the heroine." *

But Augier returns immediately to the great central theme of his theatre—money—the cost of it (*Ceinture dorée*), the need of it (*la Jeunesse*), the lust for it (*les Lionnes pauvres*), the emptiness of it (*un Beau Mariage*), and its power for evil (*Maître Guérin*). In *Ceinture dorée* (1856), which was not very well received, a poor nobleman refuses to marry the daughter of a rich banker until the financial ruin of the latter has atoned in some measure for the shady origin of his wealth—an illustration of the proverb "bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée." *La Jeunesse* (1858), in verse, shows the increasing difficulty of gaining a livelihood in the big cities, and the consequent tendency not to listen too closely to the voice of conscience in youth. Philip's mother, one of the author's most original creations, and yet cruelly real, has been saddened by hard experience of poverty, and blunts the young man's sensibilities with such maxims as

> Une bonne habitude à prendre est de ne point
> Penser de mal des gens dont nous avons besoin.

Les Lionnes pauvres (1858), a study of contemporary married women living beyond their means, is conceded to be one of Augier's strongest dramas. Even Zola, who declares that he is generally considered to have treated contemporary dramatists with "the brutality of a savage gnawed by jealousy," thinks it one of the best

* Claretie, II, p. 171.

of modern plays. Finally, in *un Beau Mariage* (1859) we see the wretched life of a clever young chemist who, having married the beautiful but disenchanted and cynical daughter of a rich widow of social prominence, finds that he is a convenience, an escort, nothing more, and, having no time to work, is miserable.

With *les Effrontés* (1861) Augier enters the field of political comedy, again showing the banker made wealthy by questionable although legal methods. This time, however, he is unrepentant, and when advised by the cynical Marquis d'Aubérive to hold up his head if he will be accepted in society, Vernouillet follows his advice to the letter and buys a newspaper which he wields as a weapon. The strength of his paper lies in Giboyer, the unprincipled bohemian hack-writer, whose redeeming trait is unselfish love for the son whom he has sent to college and kept in ignorance of his birth by representing himself as the young fellow's uncle. Giboyer voices Augier's sentiments. Liberal and democratic at heart, he has written a book upon equality, defining the word: "à chacun selon ses œuvres," but no practical working out of the theory is given. His son, endowed with fine instincts and ability, is the hero of *le Fils de Giboyer* (1862), an attack on the clerical party, and, in general, on the covering of political aims with the cloak of religion.

Money again becomes the dominant theme in *Maître Guérin* (1864), the story of a provincial notary who enriches himself by all questionable means within the law, and cannot see wherein he has done wrong. *La Contagion* (1866) was directed against *la blague*—the light scoffing at sentiment and things high and noble. The play did not come up to the expectations formed of it and was not well received even after important changes.

Some of the scenes are strong, nevertheless, and one character at least, the villainous Baron d'Estrigaud, was successful enough to induce Augier to give him a prominent rôle in *Lions et Renards* (1869), a bitter attack upon the Jesuits which was not received with favor. This last play was preceded by *Paul Forestier* (1868), a drama of passion, in verse, and by *le Postscriptum* (1869), in De Musset's manner, a short clever dialogue between landlord and tenant who agrée to become husband and wife.

The scene of *Jeande Thommeray* (1873), which Augier and Sandeau adapted from one of the latter's novels, is laid before and during the Franco-Prussian war. Being merely a succession of tableaux, its success was due more to patriotic sentiment and to the stage setting than to its dramatic merit. The last scene is especially picturesque and strong. Jean, a young Breton of noble birth, is bored at home, and rapidly—too rapidly—deteriorates in Paris. Though fighting has begun he has not joined the army, and, having lost his ill-gotten wealth, is about to leave Paris with his parvenue fiancée and her father, when he hears the bagpipes of the Breton regiment led by his own father and brothers. They halt near him and he hears his father say, in an address to the regiment, that only one man has failed to answer the call to arms.—"Present!" he cries, seized with remorse.—"Who are you?" his father asks, refusing to recognize his degenerate son.—"A man who has lived an evil life and asks to die a worthy death."—"Jean de Thommeray," the old man cries, "entrez dans les rangs."

Augier's literary labors close with two plays "pointing a moral": *Madame Caverlet* (1876), a plea for divorce, and *les Fourchambault* (1878), in which a natural son raises the fortunes of his father's banking house after it

has been brought to the brink of ruin by the latter's wasteful wife. This was Augier's last play. After eleven years of silence he died in 1889.

Lemaître * has observed that all those who spoke of Augier during the fortnight after his death rightly compared him to Molière, and it has been well said that he followed the master as closely as talent could follow genius. Each studied the society of his time, exposed its scars and ridiculed its foibles. Augier has created more types than any writer of comedies since Molière, but after reading the seven volumes of his plays one finds it unusually difficult to avoid confusing the characters. The young heiresses, like their fathers, resemble one another closely, and the young heroes, who marry the heiresses in the end, have also many points in common. Here and there, it is true, a character stands out in relief—Guérin the notary, Poirier the rich cloth-merchant, Giboyer the unprincipled journalist—but most of them bear an unmistakable family resemblance.

Augier's prose is clear, direct, and unpretentious—perhaps the best dramatic style of his time. His verse betrays careful study of the classic French writers and especially of Molière. Théophile Gautier said of it: "M. Émile Augier a un style net, large, carré, dans lequel les délicats sentent une appropriation parfaite des tours et des idiotismes de Molière." J. J. Weiss preferred his verse to his prose, and Saint-Victor considered the style of *l'Aventurière* to be "du meilleur cru de la langue," but this praise is too high, since Augier was too temperate, too logical, too commonplace, in short, to be a great poet, although very few would agree with Spronck that "he wrote in verse almost as badly as possible." He certainly had the "don du théâtre" to a marked degree.

* *Impressions de théâtre*, 1894, p. 127.

and, all things considered, stands at the head of the French dramatists of the last half-century.

Augier withdrew from the theatre in the heyday of success; not, as Parigot * maintains, because the development of his theatre had reached a logical conclusion—indeed *les Fourchambault* rather marks the beginning of a new period than the close of an old one †—nor altogether, as Doumic ‡ has said, because, while convinced that the theatre should reflect society, he no longer felt in touch with the society of his time, but rather because he had given his message to the world, he was growing old, he had seen the once successful Scribe ignored by the director of a theatre, and his rare good sense told him what the great Corneille might well have applied to himself:

> "Et quand la renommée a passé l'ordinaire,
> Si l'on n'en veut déchoir, il faut ne plus rien faire."

* *Le Théâtre d'hier*, 1893, p. 18.
† See above, p. x, last note.
‡ *Portraits d'écrivains*, 1897, p. 65.

PERSONNAGES.

POIRIER.
GASTON, *marquis de Presles.*
HECTOR, *duc de Montmeyran.*
VERDELET.
ANTOINETTE.
SALOMON, } *Créanciers.*
CHAVASSUS, } *Créanciers.*
COGNE, } *Créanciers.*
VATEL.
LE PORTIER.
UN DOMESTIQUE.

La scène se passe à Paris, dans l'hôtel de M. Poirier.

LE GENDRE DE M POIRIER.

ACTE PREMIER.

Un salon très-riche.—Portes latérales, fenêtres au fond, donnant sur un jardin. Cheminée avec feu.

SCÈNE PREMIÈRE.

UN DOMESTIQUE, LE DUC.

LE DOMESTIQUE.—Je vous répète, brigadier, que monsieur le marquis ne peut pas vous recevoir ; il n'est pas encore levé.

LE DUC.—A neuf heures ! (*A part.*) Au fait, le soleil se lève tard pendant la lune de miel. (*Haut.*) A quelle heure déjeune-t-on ici ?

LE DOMESTIQUE.—A onze heures.... Mais qu'est-ce que ça vous fait ?

LE DUC.—Vous mettrez un couvert de plus.

LE DOMESTIQUE.—Pour votre colonel ?

LE DUC.—Oui, pour mon colonel. C'est le journal d'aujourd'hui ?

LE DOMESTIQUE.—Oui, 15 février 1846.

LE DUC.—Donnez !

LE DOMESTIQUE.—Je ne l'ai pas encore lu.

LE DUC.—Vous ne voulez pas me donner le journal ? Alors vous voyez bien que je ne peux pas attendre. Annoncez-moi.

LE DOMESTIQUE.—Qui, vous ?

LE DUC.—Le duc de Montmeyran.

LE DOMESTIQUE.—Farceur !

SCÈNE II.

LES MÊMES, GASTON.

GASTON.—Tiens, c'est toi ?.... (*Ils s'embrassent.*)

5 LE DOMESTIQUE, *à part.*—Fichtre.... j'ai dit une bêtise....

LE DUC.—Cher Gaston !

GASTON.—Cher Hector ! parbleu ! je suis content de te voir !

10 LE DUC.—Et moi donc !

GASTON.—Tu ne pouvais arriver plus à propos !

LE DUC.—A propos ?

GASTON.—Je te conterai cela.... Mais, mon pauvre garçon, comme te voilà fait ! Qui reconnaîtrait, sous 15 cette casaque, un des princes de la jeunesse, l'exemple et le parfait modèle des enfants prodigues ?

LE DUC.—Après toi, mon bon. Nous nous sommes rangés tous les deux : toi, tu t'es marié ; moi, je me suis fait soldat, et quoi que tu penses de mon uniforme, j'aime 20 mieux mon régiment que le tien.

GASTON, *regardant l'uniforme du duc.*—Bien obligé !

LE DUC.—Oui, regarde-la, cette casaque. C'est le seul habit où l'ennui ne soit pas entré avec moi. Et ce petit

ornement que tu feins de ne pas voir.... (*Il montre ses galons.*)

GASTON.—Un galon de laine.

LE DUC.—Que j'ai ramassé dans la plaine d'Isly, mon bon.

GASTON.—Et quand auras-tu l'étoile des braves?

LE DUC.—Ah! mon cher, ne plaisantons plus là-dessus: c'était bon autrefois; aujourd'hui, la croix est ma seule ambition, et pour l'avoir je donnerais gaiement une pinte de mon sang.

GASTON.—Ah çà! tu es donc un troupier fini?

LE DUC.—Hé! ma foi, oui! j'aime mon métier. C'est le seul qui convienne à un gentilhomme ruiné, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas l'avoir pris plus tôt. C'est amusant, vois-tu, cette existence active et aventureuse; il n'y a pas jusqu'à la discipline qui n'ait son charme; c'est sain, cela repose l'esprit d'avoir sa vie réglée d'avance, sans discussion possible et par conséquent sans irrésolution et sans regret. C'est de là que viennent l'insouciance et la gaieté. On sait ce qu'on doit faire, on le fait, et on est content.

GASTON.—A peu de frais.

LE DUC.—Et puis, mon cher, ces idées patriotiques dont nous nous moquions au café de Paris et que nous traitions de chauvinisme nous gonflent diablement le cœur en face de l'ennemi. Le premier coup de canon défonce les blagues et le drapeau n'est plus un chiffon au bout d'une perche, c'est la robe même de la patrie.

GASTON.—Soit; mais ton enthousiasme pour un drapeau qui n'est pas le tien....

LE DUC.—Bah! on n'en voit plus la couleur au milieu da la fumée de la poudre.

GASTON.—Enfin, tu es content, c'est l'essentiel. Es-tu à Paris pour longtemps ?

LE DUC.—Pour un mois, pas plus. Tu sais comment j'ai arrangé ma vie ?

5 GASTON.—Non, comment ?

LE DUC.—Je ne t'ai pas dit ?.... C'est très-ingénieux : avant de partir, j'ai placé chez un banquier les bribes de mon patrimoine. Cent mille francs environ, dont le revenu doit me procurer tous les ans trente jours de 10 mon ancienne existence, en sorte que j'ai soixante mille livres de rente pendant un mois de l'année et six sous par jour pendant les onze autres. J'ai naturellement choisi le carnaval pour mes prodigalités : il a commencé hier, j'arrive aujourd'hui et ma première visite est 15 pour toi.

GASTON.—Merci ! Ah çà ! je n'entends pas que tu loges ailleurs que chez moi.

LE DUC.—Oh ! je ne veux pas te donner d'embarras...

GASTON.—Tu ne m'en donneras aucun, il y a juste- 20 ment dans l'hôtel un petit pavillon, au fond du jardin.

LE DUC.—Tiens, franchement, ce n'est pas toi que je crains de gêner, c'est moi. Tu comprends.... tu vis en famille.... ta femme, ton beau-père....

GASTON.—Ah ! oui, tu te figures, parce que j'ai épousé 25 la fille d'un ancien marchand de draps, que ma maison est devenue le temple de l'ennui, que ma femme a apporté dans ses nippes une horde farouche de vertus bourgeoises, et qu'il ne reste plus qu'à écrire sur ma porte : Ci-gît Gaston, marquis de Presles ! Détrompe-toi, 30 je mène un train de prince, je fais courir, je joue un jeu d'enfer, j'achète des tableaux, j'ai le premier cuisinier de Paris, un drôle qui prétend descendre de Vatel et qui

prend son art au grand sérieux ; je tiens table ouverte (entre parenthèses, tu dîneras demain avec tous nos amis et tu verras comment je traite); bref, le mariage n'a rien supprimé de mes habitudes, rien.... que les créanciers.

LE DUC.—Ta femme, ton beau-père, te laissent ainsi la bride sur le cou ?

GASTON.—Parfaitement. Ma femme est une petite pensionnaire, assez jolie, un peu gauche, un peu timide, encore tout ébaubie de sa métamorphose, et qui, j'en jurerais, passe son temps à regarder dans son miroir la marquise de Presles. Quant à M. Poirier, mon beau-père, il est digne de son nom. Modeste et nourrissant comme tous les arbres à fruit, il était né pour vivre en espalier. Toute son ambition était de fournir aux desserts d'un gentilhomme : ses vœux sont exaucés.

LE DUC.—Bah ! il y a encore des bourgeois de cette pâte-là ?

GASTON.—Pour te le peindre en un mot, c'est George Dandin à l'état de beau-père.... Sérieusement, j'ai fait un mariage magnifique.

LE DUC.—Je pense bien que tu ne t'es mésallié qu'à bon escient.

GASTON.—Je t'en fais juge : tu sais dans quelle position je me trouvais ? Orphelin à quinze ans, maître de ma fortune à vingt, j'avais promptement exterminé mon patrimoine et m'étais mis en devoir d'amasser un capital de dettes, digne du neveu de mon oncle. Or, au moment où, grâce à mon activité, ce capital atteignait le chiffre de cinq cent mille francs, mon septuagénaire d'oncle n'épousait-il pas tout à coup une jeune personne romanesque dont il se voyait adoré ? Corvisart l'a dit, à

soixante-dix ans on a toujours des enfants. J'avais compté sans mes cousins ; il me fallut décompter.

LE DUC.—Tu passais à l'état de neveu honoraire.

GASTON.—Je songeai à reprendre du service actif dans le corps des gendres ; c'est alors que le ciel mit monsieur Poirier sur mon chemin.

LE DUC.—Où l'as-tu rencontré ?

GASTON.—Il avait des fonds à placer et cherchait un emprunteur ; c'était une chance de nous rencontrer : nous nous rencontrâmes. Je ne lui offrais pas assez de garanties pour qu'il fît de moi son débiteur ; je lui en offrais assez pour qu'il fît de moi son gendre. Je pris des renseignements sur sa moralité ; je m'assurai que sa fortune venait d'une source honnête, et, ma foi, j'acceptai la main de sa fille.

LE DUC.—Avec quels appointements ?

GASTON.—Le bonhomme avait quatre millions, il n'en a plus que trois.

LE DUC.—Un million de dot !

GASTON.—Mieux que cela : tu vas voir. Il s'est engagé à payer mes dettes, et je crois même que c'est aujourd'hui que ce phénomène sera visible : ci, cinq cent mille francs. Il m'a remis, le jour du contrat, un coupon de rentes de vingt-cinq mille francs : ci, cinq cents autres mille francs.

LE DUC.—Voilà le million ; après ?

GASTON.—Après ? Il a tenu à ne pas se séparer de sa fille et à nous défrayer de tout dans son hôtel ; en sorte que, logé, nourri, chauffé, voituré, servi, il me reste vingt-cinq mille livres de rentes pour l'entretien de ma femme et le mien.

LE DUC.—C'est très-joli.

GASTON.—Attends donc !

LE DUC.—Il y a encore quelque chose ?

GASTON.—Il a racheté le château de Presles, et je m'attends, d'un jour à l'autre, à trouver les titres de propriété sous ma serviette. 5

LE DUC.—C'est un homme délicieux !

GASTON.—Attends donc !

LE DUC.—Encore ?

GASTON.—Après la signature du contrat, il est venu à moi, il m'a pris les mains, et, avec une bonhomie touchante, il s'est confondu en excuses de n'avoir que soixante ans ; mais il m'a donné à entendre qu'il se dépêcherait d'en avoir quatre-vingts. Au surplus, je ne le presse pas. . . . il n'est pas gênant, le pauvre homme. Il se tient à sa place, se couche comme les poules, se lève comme les coqs, règle les comptes, veille à l'exécution de mes moindres désirs ; c'est un intendant qui ne me vole pas : je le remplacerais difficilement. 10 15

LE DUC.—Décidément, tu es le plus heureux des hommes. 20

GASTON.—Attends donc ! Tu pourrais croire qu'aux yeux du monde, mon mariage m'a délustré, m'a décati, comme dirait M. Poirier : rassure-toi, je suis toujours à la mode ; c'est moi qui donne le ton. Les femmes m'ont pardonné, et, enfin, comme j'avais l'honneur de te le dire, tu ne pouvais arriver plus à propos. 25

LE DUC.—Pourquoi ?

GASTON.—Tu ne me comprends pas, toi, mon témoin naturel, mon second obligé ?

LE DUC.—Un duel ! 30

GASTON.—Oui, mon cher, un joli petit duel, comme

dans le bon temps. . . . Eh bien ! qu'en dis-tu ? Est-il mort, ce marquis de Presles, et faut-il songer à le porter en terre ?

LE DUC.—Avec qui te bats-tu, et à quel propos ?

5 GASTON.—Avec le vicomte de Pontgrimaud, à propos d'une querelle de jeu.

LE DUC.—Une querelle de jeu ? alors cela peut s'arranger.

GASTON.—Est-ce au régiment que l'on apprend à ar-
10 ranger les affaires d'honneur ?

LE DUC.—Tu l'as dit, c'est au régiment. C'est là qu'on apprend l'emploi du sang ; tu ne me persuaderas pas qu'il en faille pour terminer une querelle de jeu ?

GASTON.—Et si cette querelle de jeu n'était qu'un pré-
15 texte ? s'il y avait autre chose derrière ?

LE DUC.—Une femme ?

GASTON.—Voilà !

LE DUC.—Une intrigue ! déjà ! ce n'est pas bien.

GASTON.—Que veux-tu ! . . . . une passion de l'an der-
20 nier que je croyais morte de froid, et qui, après mon mariage, a eu son été de la Saint-Martin. Tu vois que ce n'est ni bien sérieux ni bien inquiétant.

LE DUC.—Et peut-on savoir ?

GASTON.—Je n'ai pas de secrets pour toi. . . . C'est la
25 comtesse de Montjay.

LE DUC.—Je t'en fais mon compliment ; mais c'est furieusement grave. J'avais songé à lui faire la cour ; j'ai reculé devant les périls d'une telle liaison, périls qui n'ont rien de chevaleresque. Tu n'ignores pas que la
30 comtesse n'a pas de fortune personnelle ?

GASTON.—Qu'elle attend tout de son vieux mari, et

qu'il aurait le mauvais goût de la déshériter, s'il lui découvrait une faiblesse ? Je sais tout cela.

LE DUC.—Et de gaieté de cœur, tu as repris une pareille chaîne ?

GASTON.—L'habitude, un reste d'amour, l'attrait du fruit défendu, le plaisir de couper l'herbe sous le pied à ce petit drôle de Pontgrimaud, que je déteste. . . .

LE DUC.—Tu lui fais bien de l'honneur !

GASTON.—Que veux-tu ? il m'agace les nerfs, ce petit monsieur, qui se croit de noblesse d'épée parce que monsieur Grimaud, son grand-père, était fournisseur aux armées. C'est vicomte, on ne sait comment ni pourquoi, et ça veut être plus légitimiste que nous ; ça se porte à tout propos champion de la noblesse, pour avoir l'air de la représenter. . . . Si on fait une égratignure à un Montmorency, ça crie comme si on l'écorchait lui-même. . . . Bref, il y avait entre nous deux une querelle dans l'air ; elle a crevé hier soir à une table de lansquenet. Il en sera quitte pour un coup d'épée. . . . ce sera le premier qu'on aura reçu dans sa famille.

LE DUC.—T'a-t-il envoyé ses témoins ?

GASTON.—Je les attends. . . . Tu m'assisteras avec Grandlieu.

LE DUC.—C'est entendu.

GASTON.—Tu t'installes chez moi, c'est entendu aussi ?

LE DUC.—Eh bien, soit.

GASTON.—Ah çà ! quoique en carnaval, tu ne comptes pas rester déguisé en héros ?

LE DUC.—Non. J'ai écrit de là-bas à mon tailleur. . . .

GASTON.—Tiens, j'entends des voix. . . . C'est mon beau-père ; tu vas le voir au complet, avec son ami Ver-

delet, son ancien associé.... Parbleu.... tu as de la chance.

SCÈNE III.

Les Mêmes, POIRIER, VERDELET.

GASTON.—Bonjour, monsieur Verdelet, bonjour.

VERDELET.—Votre serviteur, messieurs.

5 GASTON.—Un de mes bons amis, mon cher monsieur Poirier, le duc de Montmeyran.

LE DUC.—Brigadier aux chasseurs d'Afrique.

VERDELET, *à part.*—A la bonne heure !

POIRIER.—Très-honoré, monsieur le duc !

10 GASTON.—Plus honoré que vous ne pensez, cher monsieur Poirier : monsieur le duc veut bien accepter ici l'hospitalité que je me suis empressé de lui offrir.

VERDELET, *à part.*—Un rat de plus dans le fromage.

LE DUC.—Pardonnez-moi, monsieur, d'avoir accepté 15 une invitation que mon ami Gaston m'a faite un peu étourdiment peut-être.

POIRIER.—Monsieur.... le marquis, mon gendre, n'a pas besoin de me consulter pour installer ses amis ici ; les amis de nos amis.....

20 GASTON.—Très-bien, monsieur Poirier. Hector occupera le pavillon du jardin. Est-il en état ?

POIRIER.—J'y veillerai.

LE DUC.—Je suis confus, monsieur, de l'embarras....

GASTON.—Pas du tout ! monsieur Poirier sera trop 25 heureux....

POIRIER.—Trop heureux !....

GASTON.—Vous aurez soin, n'est-ce pas, qu'on tienne aux ordres d'Hector le petit coupé bleu ?....

POIRIER.—Celui dont je me sers habituellement.

LE DUC.—Alors je m'oppose.... 5

POIRIER.—Oh ! il y a une place de fiacres au bout de la rue.

VERDELET, *à part.*—Cassandre ! ganache !

GASTON, *au duc.*—Et maintenant, allons visiter mes écuries.... J'ai reçu hier un arabe dont tu me diras 10 des nouvelles.... Viens.

LE DUC, *à Poirier.*—Vous permettez, monsieur.... Gaston est impatient de me montrer son luxe, et je le conçois : c'est une façon pour lui de me parler de vous.

POIRIER.—Monsieur le duc comprend toutes les déli- 15 catesses de mon gendre.

GASTON, *bas au duc.*—Tu vas me gâter mon beau-père. (*Fausse sortie, sur la porte.*) A propos, monsieur Poirier, vous savez que j'ai demain un grand dîner ; est-ce que vous nous ferez le plaisir d'être des nôtres ? 20

POIRIER.—Non, merci.... je dînerai chez Verdelet.

GASTON.—Ah ! monsieur Verdelet ! je vous en veux de m'enlever mon beau-père chaque fois que j'ai du monde ici....

VERDELET, *à part.*—Impertinent ! 25

POIRIER.—A mon âge, on gêne la jeunesse.

VERDELET, *à part.*—Géronte, va !

GASTON.—A votre aise, mon cher monsieur Poirier. (*Il sort avec le duc.*)

SCÈNE IV.

POIRIER, VERDELET.

VERDELET.—Je trouve ton gendre obséquieux avec toi. Tu me l'avais bien dit, que tu saurais te faire respecter.

POIRIER.—Je fais ce qui me plaît. J'aime mieux être aimé que craint.

VERDELET.—Ça n'a pas toujours été ton principe. Du reste, tu as réussi : ton gendre a pour toi des bontés familières qu'il ne doit pas avoir pour les autres domestiques.

POIRIER.—Au lieu de faire de l'esprit, mêle-toi de tes affaires.

VERDELET.—Je m'en mêle, parbleu ! Nous sommes solidaires ici, nous ressemblons un peu aux jumeaux siamois, et, quand tu te mets à plat-ventre devant ce marquis, j'ai de la peine à me tenir debout.

POIRIER.—A plat-ventre ! Ne dirait-on pas ?.... ce marquis ! Crois-tu donc que son titre me jette de la poudre aux yeux ? J'ai toujours été plus libéral que toi, tu le sais bien, je le suis encore. Je me moque de la noblesse comme de ça ! Le talent et la vertu sont les seules distinctions sociales que je reconnaisse et devant lesquelles je m'incline.

VERDELET.—Diable! ton gendre est donc bien vertueux?

POIRIER.—Tu m'ennuies. Ne veux-tu pas que je lui fasse sentir qu'il me doit tout ?

VERDELET.—Oh ! oh ! il te prend sur le tard des délicatesses exquises. C'est le fruit de tes économies. Tiens, Poirier, je n'ai jamais approuvé ce mariage, tu le

sais ; j'aurais voulu que ma chère filleule épousât un brave garçon de notre bord ; mais puisque tu ne m'as pas écouté....

POIRIER.—Ah ! ah ! écouter monsieur ! il ne manquerait plus que cela ! 5

VERDELET.—Pourquoi donc pas ?

POIRIER.—Oh ! monsieur Verdelet ! vous êtes un homme de bel esprit et de beaux sentiments.... Vous avez lu des livres amusants.... Vous avez sur toutes choses des opinions particulières ; mais en matière de 10 sens commun, je vous rendrais des points.

VERDELET.—En matière de sens commun.... tu veux dire en matière commerciale. Je ne conteste pas : tu as gagné quatre millions tandis que j'amassais à peine quarante mille livres de rentes. 15

POIRIER.—Et encore, grâce à moi.

VERDELET.—D'accord ! Cette fortune me vient par toi, elle retournera à ta fille, quand ton gendre t'aura ruiné.

POIRIER.—Quand mon gendre m'aura ruiné ?

VERDELET.—Oui, dans une dizaine d'années. 20

POIRIER.—Tu es fou !

VERDELET.—Au train dont il y va, tu sais trop bien compter pour ne pas voir que cela ne peut pas durer longtemps.

POIRIER.—Bien, bien, c'est mon affaire. 25

VERDELET.—S'il ne s'agissait que de toi, je ne soufflerais mot.

POIRIER.—Et pourquoi ne souffleriez-vous mot ? vous ne me portez donc aucun intérêt ? cela vous est égal qu'on me ruine ? moi qui ai fait votre fortune ! 30

VERDELET.—Qu'est-ce qui te prend ?

POIRIER.—Je n'aime pas les ingrats !

VERDELET.—Diantre ! tu te rattrapes sur moi des familiarités de ton gendre. Je te disais donc que s'il ne s'agissait que de toi, je prendrais ton mal en patience, n'étant pas ton parrain ; mais je suis celui de ta fille.

POIRIER.—Et j'ai fait un beau pas de clerc en vous donnant ce droit sur elle.

VERDELET.—Ma foi ! tu pouvais lui choisir un parrain qui l'aurait moins aimée !

POIRIER.—Oui. . . . je sais. . . . vous l'aimez plus que je ne fais moi-même. . . . C'est votre prétention. . . . et vous le lui avez persuadé, à elle. . . .

VERDELET.—Nous retombons dans cette litanie ? Va ton train.

POIRIER.—Oui, j'irai mon train. Croyez-vous qu'il me soit agréable de me voir expulsé, par un étranger, du cœur de mon enfant ?

VERDELET.—Elle a pour toi toute l'affection. . . .

POIRIER.—Ce n'est pas vrai, tu me supplantes ! elle n'a de confiance et de câlineries que pour toi.

VERDELET.—C'est que je ne lui fais pas peur, moi. Comment veux-tu que cette petite ait de l'épanchement pour un hérisson comme toi ? Elle ne sait par où te dorloter, tu es toujours en boule.

POIRIER.—C'est toi qui m'as réduit au rôle de père rabat-joie, en prenant celui de papa-gâteau. Ça n'est pas bien malin de se faire aimer des enfants quand on obéit à toutes leurs fantaisies, sans se soucier de leurs véritables intérêts. C'est les aimer pour soi, et non pour eux.

VERDELET.—Doucement, Poirier ; quand les vrais intérêts de ta fille ont été en jeu, ses fantaisies n'ont rencontré de résistance que chez moi. Je l'ai assez contrariée,

la pauvre Toinon, à l'occasion de son mariage, tandis que tu l'y poussais bêtement.

POIRIER.—Elle aimait le marquis. Laisse-moi lire mon journal. (*Il s'assied et parcourt le Constitutionnel.*)

VERDELET.—Tu as beau dire que l'enfant avait le cœur pris, c'est toi qui le lui as fait prendre. Tu as attiré monsieur de Presles chez toi.

POIRIER, *se levant.*—Encore un d'arrivé ! Monsieur Michaud, le propriétaire de forges, est nommé pair de France.

VERDELET.—Qu'est-ce que ça me fait ?

POIRIER.—Comment ! ce que ça te fait ? Il t'est indifférent de voir un des nôtres parvenir, de voir que le gouvernement honore l'industrie en appelant à lui ses représentants ! N'est-ce pas admirable, un pays et un temps où le travail ouvre toutes les portes ? Tu peux aspirer à la pairie, et tu demandes ce que cela te fait ?

VERDELET.—Dieu me garde d'aspirer à la pairie ! Dieu garde surtout mon pays que j'y arrive !

POIRIER.—Pourquoi donc ? Monsieur Michaud y est bien !

VERDELET.—Monsieur Michaud n'est pas seulement un industriel, c'est un homme du premier mérite. Le père de Molière était tapissier : ce n'est pas une raison pour que tous les fils de tapissier se croient poëtes.

POIRIER.—Je te dis, moi, que le commerce est la véritable école des hommes d'État. Qui mettra la main au gouvernail, sinon ceux qui ont prouvé qu'ils savaient mener leur barque !

VERDELET.—Une barque n'est pas un vaisseau, un batelier n'est pas un pilote, et la France n'est pas une maison de commerce. . . . J'enrage quand je vois cette

manie qui s'empare de toutes les cervelles ! On dirait, ma parole, que dans ce pays-ci le gouvernement est le passe-temps naturel des gens qui n'ont plus rien à faire .... Un bonhomme comme toi et moi s'occupe pendant trente ans de sa petite besogne ; il y arrondit sa pelote, et un beau jour il ferme boutique et s'établit homme d'État.... Ce n'est pas plus difficile que cela ! il n'y a pas d'autre recette ! Morbleu, messieurs, que ne vous dites-vous aussi bien : J'ai tant auné de drap que je dois savoir jouer du violon.

POIRIER.—Je ne saisis pas le rapport....

VERDELET.—Au lieu de songer à gouverner la France, gouvernez votre maison. Ne mariez pas vos filles à des marquis ruinés qui croient vous faire honneur en payant leurs dettes avec vos écus....

POIRIER.—Est-ce pour moi que tu dis cela ?

VERDELET.—Non, c'est pour moi.

SCÈNE V.

LES MÊMES, ANTOINETTE.

ANTOINETTE.—Bonjour, mon père ; comment allez-vous ? Bonjour, parrain. Tu viens déjeuner avec nous ? tu es bien gentil !

POIRIER.—Il est gentil.... Qu'est-ce que je suis donc alors, moi qui l'ai invité ?

ANTOINETTE.—Vous êtes charmant !

POIRIER.—Je ne suis charmant que quand j'invite Verdelet. C'est agréable pour moi !

ANTOINETTE.—Où est mon mari ?

POIRIER.—A l'écurie. Où veux-tu qu'il soit ?

ANTOINETTE.—Est-ce que vous blâmez son goût pour les chevaux ?. . . . Il sied bien à un gentilhomme d'aimer les chevaux et les armes.

POIRIER.—Soit ; mais je voudrais qu'il aimât autre chose. 5

ANTOINETTE.—Il aime les arts, la peinture, la poésie, la musique.

POIRIER.—Peuh ! ce sont des arts d'agrément.

VERDELET.—Tu voudrais qu'il aimât des arts de désagrément peut-être : qu'il jouât du piano ? 10

POIRIER.—C'est cela ; prends son parti devant Toinon, pour te faire bien venir d'elle. (*A Antoinette.*) Il me disait encore tout à l'heure que ton mari me ruine. . . . Le disais-tu ? 15

VERDELET.—Oui, mais tu n'as qu'à serrer les cordons de ta bourse.

POIRIER.—Il est beaucoup plus simple que ce jeune homme s'occupe.

VERDELET.—Il me semble qu'il s'occupe beaucoup. 20

POIRIER.—Oui, à dépenser de l'argent du matin au soir. Je lui voudrais une occupation plus lucrative.

ANTOINETTE.—Laquelle ?. . . . Il ne peut pourtant pas vendre du drap ou de la flanelle.

POIRIER.—Il en est incapable. On ne lui demande 25 pas tant de choses : qu'il prenne tout simplement une position conforme à son rang ; une ambassade, par exemple.

VERDELET.—Prendre une ambassade ! Ça ne se prend pas comme un rhume. 30

POIRIER.—Quand on s'appelle le marquis de Presles, on peut prétendre à tout.

ANTOINETTE.—Mais on est obligé de ne prétendre à rien, mon père.

5 VERDELET.—C'est vrai : ton gendre a des opinions. . . .

POIRIER.—Il n'en a qu'une, c'est la paresse.

ANTOINETTE.—Vous êtes injuste, mon père, mon mari a ses convictions.

VERDELET.—A défaut de conviction, il a l'entêtement 10 chevaleresque de son parti. Crois-tu que ton gendre renoncera aux traditions de sa famille, pour le seul plaisir de renoncer à sa paresse ?

POIRIER.—Tu ne connais pas mon gendre, Verdelet ; moi, je l'ai étudié à fond, avant de lui donner ma fille. 15 C'est un étourneau ; la légèreté de son caractère le met à l'abri de toute espèce d'entêtement. Quant à ses traditions de famille, s'il y tenait beaucoup, il n'eût pas épousé mademoiselle Poirier.

VERDELET.—C'est égal, il eût été prudent de le sonder 20 à ce sujet avant le mariage.

POIRIER.—Que tu es bête ! j'aurais eu l'air de lui proposer un marché ; il aurait refusé tout net. On n'obtient de pareilles concessions que par les bons procédés, par une obsession lente et insensible . . . . Depuis trois mois 25 il est ici comme un coq en pâte.

VERDELET.—Je comprends : tu as voulu graisser la girouette avant de souffler dessus.

POIRIER.—Tu l'as dit, Verdelet. (*A Antoinette.*) On est bien faible pour sa femme, pendant la lune de miel. Si 30 tu lui demandais ça gentiment . . . . le soir . . . . tout en déroulant tes cheveux . . . . ?

ANTOINETTE.—Oh ! mon père !

POIRIER.—Dame ! c'est comme cela que madame Poirier m'a demandé de la mener à l'Opéra, et je l'y ai menée le lendemain . . . . Tu vois !

ANTOINETTE.—Je n'oserai jamais parler à mon mari d'une chose si grave. 5

POIRIER.—Ta dot peut cependant bien te donner voix au chapitre.

ANTOINETTE.—Il lèverait les épaules, il ne me répondrait pas.

VERDELET.—Il lève les épaules quand tu lui parles ? 10

ANTOINETTE.—Non, mais . . .

VERDELET.—Oh ! oh ! tu baisses les yeux . . . . Il paraît que ton mari te traite un peu légèrement. C'est ce que j'ai toujours craint.

POIRIER.—Est-ce que tu as à te plaindre de lui ? 15

ANTOINETTE.—Non, mon père.

POIRIER.—Est-ce qu'il ne t'aime pas ?

ANTOINETTE.—Je ne dis pas cela.

POIRIER.—Qu'est-ce que tu dis, alors ?

ANTOINETTE.—Rien. 20

VERDELET.—Voyons, ma fille, explique-toi franchement avec tes vieux amis. Nous ne sommes créés et mis au monde que pour veiller sur ton bonheur ; à qui te confieras-tu si tu te caches de ton père et de ton parrain ? Tu as du chagrin ? 25

ANTOINETTE.—Je n'ai pas le droit d'en avoir, mon mari est très-doux et très-bon.

POIRIER.—Eh bien, alors ?

VERDELET.—Est-ce que cela suffit ? Il est doux et bon, mais il ne fait guère plus attention à toi qu'à une jolie 30 poupée, n'est-ce pas ?

ANTOINETTE.—C'est ma faute. Je suis timide avec lui; je n'ose lui ouvrir ni mon esprit ni mon cœur. Je suis sûre qu'il me prend pour une pensionnaire qui a voulu être marquise.

POIRIER.—Cet imbécile !

VERDELET.—Que ne t'expliques-tu à lui ?

ANTOINETTE.—J'ai essayé plusieurs fois; mais le ton de sa première réponse était toujours en tel désaccord avec ma pensée que je n'osais plus continuer. Il y a des confidences qui veulent être encouragées, l'âme a sa pudeur. Tu dois comprendre cela, mon bon Tony ?

POIRIER.—Eh bien ! et moi, est-ce que je ne le comprends pas ?

ANTOINETTE.—Vous aussi, mon père. Comment dire à Gaston que ce n'est pas son titre qui m'a plu, mais la grâce de ses manières et de son esprit, son humeur chevaleresque, son dédain des mesquineries de la vie ? comment lui dire enfin qu'il est l'homme de mes rêveries, si, au premier mot, il m'arrête par une plaisanterie ?

POIRIER.—S'il plaisante, c'est qu'il est gai, ce garçon.

VERDELET.—Non, c'est que sa femme l'ennuie.

POIRIER, *à Antoinette.*—Tu ennuies ton mari ?

ANTOINETTE.—Hélas ! j'en ai peur !

POIRIER —Parbleu ! ce n'est pas toi qui l'ennuies, c'est son oisiveté. Un mari n'aime pas longtemps sa femme quand il n'a pas autre chose à faire que de l'aimer.

ANTOINETTE.—Est-ce vrai, Tony ?

POIRIER.—Puisque je te le dis, tu n'as pas besoin de consulter Verdelet.

VERDELET.—Je crois, en effet, que la passion s'épuise vite et qu'il faut l'administrer comme la fortune, avec économie.

POIRIER.—Un homme a des besoins d'activité qui veulent être satisfaits à tout prix et qui s'égarent quand on leur barre le chemin.

VERDELET.—Une femme doit être la préoccupation et non l'occupation de son mari. 5

POIRIER.—Pourquoi ai-je toujours adoré ta mère ? c'est que je n'avais jamais le temps de penser à elle.

VERDELET.—Ton mari a vingt-quatre heures par jour pour t'aimer . . . .

POIRIER.—C'est trop de douze. 10

ANTOINETTE.—Vous m'ouvrez les yeux.

POIRIER.—Qu'il prenne un emploi et les choses rentreront dans l'ordre.

ANTOINETTE.—Qu'en dis-tu, Tony ?

VERDELET.—C'est possible ! La difficulté est de le faire 15 consentir.

POIRIER.—J'attacherai le grelot. Soutenez-moi tous les deux.

VERDELET.—Est-ce que tu comptes aborder la question tout de suite ? 20

POIRIER.—Non, après déjeuner. J'ai observé que monsieur le marquis a la digestion gaie.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, GASTON, LE DUC.

GASTON, *présentant le duc à sa femme.*—Ma chère Antoinette, monsieur de Montmeyran ; ce n'est pas un inconnu pour vous. 25

ANTOINETTE.—En effet, monsieur, Gaston m'a tant de

fois parlé de vous, que je crois tendre la main à un ancien ami.

LE DUC.—Vous ne vous trompez pas, madame ; vous me faites comprendre qu'un instant peut suffire pour improviser une vieille amitié. (*Bas au marquis.*) Elle est charmante, ta femme.

GASTON, *bas au duc.*—Oui, elle est gentille. (*A Antoinette.*) J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, ma chère : Hector veut bien demeurer avec nous pendant tout son congé.

ANTOINETTE.—Que c'est aimable à vous, monsieur ! J'espère que votre congé est long ?

LE DUC.—Un mois, et je retourne en Afrique.

VERDELET.—Vous donnez là un noble exemple, monsieur le duc; c'est bien à vous de n'avoir pas considéré l'oisiveté comme un héritage de famille.

GASTON, *à part.*—Une pierre dans mon jardin ! Il finira par le paver, ce bon monsieur Verdelet. (*Entre un domestique apportant un tableau.*)

LE DOMESTIQUE.—On vient d'apporter ce tableau pour monsieur le marquis.

GASTON.—Mettez-le sur cette chaise, près de la fenêtre . . . . là ! c'est bien ! (*Le domestique sort.*) Viens voir cela, Montmeyran.

LE DUC.—C'est charmant ! le joli effet de soir ! Ne trouvez-vous pas, madame ?

ANTOINETTE.—Oui, charmant . . . . et comme c'est vrai ! . . . . que tout cela est calme, recueilli ! On aimerait à se promener dans ce paysage silencieux.

POIRIER, *à Verdelet.*—Pair de France.

GASTON.—Regarde-moi donc cette bande de lumière

verte, qui court entre les tons orangés de l'horizon et le bleu froid du reste du ciel ! comme c'est rendu !

LE DUC.—Et le premier plan ! . . . . quelle pâte, quelle solidité !

GASTON.—Et le miroitement presque imperceptible de cette flaque d'eau sous le feuillage . . . . est-ce joli !

POIRIER. — Voyons ça, Verdelet. . . . (*S'approchant tous deux.*) Eh bien ! qu'est-ce que ça représente ?

VERDELET.—Parbleu ! ça représente neuf heures du soir, en été, dans les champs.

POIRIER.—Ça n'est pas intéressant, ce sujet-là, ça ne dit rien ! J'ai dans ma chambre une gravure qui représente un chien au bord de la mer aboyant devant un chapeau de matelot . . . . à la bonne heure ! ça se comprend, c'est ingénieux, c'est simple et touchant.

GASTON.—Eh bien, monsieur Poirier. . . . puisque vous aimez les tableaux touchants, je vous en ferai faire un d'après un sujet que j'ai pris moi-même sur nature : Il y avait sur une table un petit oignon coupé en quatre, un pauvre petit oignon blanc ! le couteau était à côté . . . . Ce n'était rien et ça tirait les larmes des yeux.

VERDELET, *bas à Poirier.*—Il se moque de toi.

POIRIER, *bas à Verdelet.*—Laisse-le faire.

LE DUC.—De qui est ce paysage ?

GASTON.—D'un pauvre diable plein de talent, qui n'a pas le sou.

POIRIER.—Et combien avez-vous payé ça ?

GASTON.—Cinquante louis.

POIRIER.—Cinquante louis ! le tableau d'un inconnu qui meurt de faim ! A l'heure du dîner, vous l'auriez eu pour vingt-cinq francs.

ANTOINETTE.—Oh ! mon père !

POIRIER.—Voilà une générosité bien placée !

GASTON.—Comment, monsieur Poirier, trouveriez-vous mauvais qu'on protège les arts ?

5 POIRIER.—Qu'on protège les arts, bien ! mais les artistes, non .... ce sont tous des fainéants et des débauchés. On raconte d'eux des choses qui donnent la chair de poule et que je ne me permettrai pas de répéter devant ma fille.

10 VERDELET, *bas à Poirier.*—Quoi donc ?

POIRIER, *bas.*—On dit, mon cher.... (*Il le prend à part et lui parle dans le tuyau de l'oreille.*)

VERDELET.—Tu crois ces choses-là, toi ?

POIRIER.—Je l'ai entendu dire à des gens qui le 15 savaient.

UN DOMESTIQUE, *entrant.*—Madame la marquise est servie.

POIRIER, *au domestique.*—Vous monterez une fiole de mon Pomard de 1811.... (*au duc*) année de la comète 20.... monsieur le duc !.... quinze francs la bouteille ! Le roi n'en boit pas de meilleur. (*Bas à Verdelet.*) Tu n'en boiras pas .... ni moi non plus.

GASTON, *au duc.*—Quinze francs la bouteille, en rendant le verre, mon bon.

25 VERDELET, *bas à Poirier.*—Il se moque toujours de toi, et tu le souffres ?

POIRIER, *bas.*—Il faut être coulant en affaires.

(*Ils sortent.*)

ACTE DEUXIÈME.

Même décor.

SCÈNE PREMIÈRE.

TOUS LES PERSONNAGES.

(*On sort de la salle à manger.*)

GASTON.—Eh bien, Hector, qu'en dis-tu? Voilà la maison! c'est ainsi tous les jours que Dieu fait. Crois-tu qu'il y ait au monde un homme plus heureux que moi?

LE DUC.—Ma foi! j'avoue que je te porte envie, tu me réconcilies avec le mariage. 5

ANTOINETTE, *bas à Verdelet.*—Quel charmant jeune homme, monsieur de Montmeyran!

VERDELET, *bas.*—Il me plaît beaucoup.

GASTON.—Monsieur Poirier, il faut que je vous le dise une bonne fois, vous êtes un homme excellent, croyez 10 bien que vous n'avez pas affaire à un ingrat.

POIRIER.—Oh! monsieur le marquis!

GASTON.—Appelez-moi Gaston, que diable! Et vous, mon cher monsieur Verdelet, savez-vous bien que j'ai plaisir à vous voir? 15

ANTOINETTE.—Il est de la famille, mon ami.

GASTON.—Touchez donc là, mon oncle!

VERDELET, *lui donnant la main.*—(*A part.*) Il n'est pas méchant.

GASTON.—Conviens, Hector, que j'ai eu de la chance! Tenez, monsieur Poirier, j'ai un poids sur la conscience. Vous ne songez qu'à faire de ma vie une fête de tous les instants ; ne m'offrirez-vous jamais une occasion de m'ac-
5 quitter ? Tâchez donc une fois de désirer quelque chose qui soit en mon pouvoir.

POIRIER.—Eh bien, puisque vous êtes en si bonnes dispositions, accordez-moi un quart d'heure d'entretien ; je veux avoir avec vous une conversation sérieuse.

10 LE DUC.—Je me retire.

POIRIER.—Au contraire, monsieur, faites-nous l'amitié de rester. Nous allons tenir en quelque sorte un conseil de famille ; vous n'êtes pas de trop, non plus que Verdelet.

15 GASTON.—Diantre, cher beau-père, un conseil de famille ! voudriez-vous me faire interdire, par hasard ?

POIRIER.—Dieu m'en garde, mon cher Gaston, asseyons-nous. (*On s'assied.*)

GASTON.—La parole est à monsieur Poirier.

20 POIRIER.—Vous êtes heureux, mon cher Gaston, vous le dites, et c'est ma plus douce récompense.

GASTON.—Je ne demande qu'à doubler la gratification.

POIRIER.—Mais, voilà trois mois donnés aux douceurs de la lune de miel, la part du roman me semble suffi-
25 sante, et je crois l'instant venu de penser à l'histoire.

GASTON.—Palsembleu ! vous parlez comme un livre ; pensons à l'histoire, je le veux bien.

POIRIER.—Que comptez-vous faire ?

GASTON.—Aujourd'hui ?

30 POIRIER.—Et demain, et à l'avenir. . . . vous devez avoir une idée.

GASTON.—Sans doute, mon plan est arrêté, je compte faire aujourd'hui ce que j'ai fait hier, et demain ce que j'aurai fait aujourd'hui, je ne suis pas un esprit versatile malgré mon air léger, et pourvu que l'avenir ressemble au présent, je me tiens satisfait. 5

POIRIER.—Vous êtes cependant trop raisonnable pour croire à l'éternité de la lune de miel.

GASTON.—Trop raisonnable, vous l'avez dit, et trop ferré sur l'astronomie. . . . Mais vous n'êtes pas sans avoir lu Henri Heine. 10

POIRIER.—Tu dois avoir lu ça, Verdelet ?

VERDELET.—Je l'ai lu, j'en conviens.

POIRIER.—Cet être-là a passé sa vie à faire l'école buissonnière.

GASTON.—Eh bien ! Henri Heine, interrogé sur le sort 15 des vieilles pleines lunes, répond qu'on les casse pour en faire des étoiles.

POIRIER.—Je ne saisis pas. . . .

GASTON.—Quand notre lune de miel sera vieille, nous la casserons, et il y aura de quoi faire toute une voie 20 lactée.

POIRIER.—L'idée est sans doute fort gracieuse.

LE DUC.—Elle n'a de mérite que son extrême simplicité.

POIRIER.—Mais sérieusement, mon gendre, la vie un 25 peu oisive que vous menez ne vous semble-t-elle pas funeste au bonheur d'un jeune ménage ?

GASTON.—Nullement.

VERDELET.—Un homme de votre valeur ne peut pas se condamner au désœuvrement à perpétuité. 30

GASTON.—Avec de la résignation. . . .

ANTOINETTE.—Ne craignez-vous pas, mon ami, que l'ennui ne vous gagne ?

GASTON.—Vous vous calomniez, ma chère.

ANTOINETTE.—Je n'ai pas la vanité de croire que je puisse remplir votre existence tout entière, et, je vous l'avoue, je serais heureuse de vous voir suivre l'exemple de monsieur de Montmeyran.

GASTON.—Me conseillez-vous de m'engager, par hasard ?

ANTOINETTE.—Non, certes.

GASTON.—Mais quoi donc alors ?

POIRIER.—Nous voudrions que vous prissiez une position digne de votre nom.

GASTON.—Il n'y a que trois positions que mon nom me permette : soldat, évêque ou laboureur. Choisissez.

POIRIER.—Nous nous devons tous à la France : la France est notre mère.

VERDELET.—Je comprends le chagrin d'un fils qui voit sa mère se remarier ; je comprends qu'il n'assiste pas à la noce ; mais, s'il a du cœur, il ne boudera pas sa mère ; et si le second mari la rend heureuse, il lui tendra bientôt la main.

POIRIER.—L'abstention de la noblesse ne peut durer éternellement ; elle commence elle-même à le reconnaître, et déjà plus d'un grand nom a donné l'exemple : monsieur de Valchevrière, monsieur de Chazerolles, monsieur de Mont-Louis.

GASTON.—Ces messieurs ont fait ce qu'il leur a convenu de faire ; je ne les juge pas, mais il ne m'est pas permis de les imiter.

ANTOINETTE.—Pourquoi donc, mon ami ?

GASTON.—Demandez à Montmeyran.

VERDELET.—L'uniforme de monsieur le duc répond pour lui.

LE DUC.—Permettez, monsieur : le soldat n'a qu'une opinion, le devoir.... qu'un adversaire, l'ennemi. 5

POIRIER.—Cependant, monsieur, on pourrait vous répondre....

GASTON.—Brisons là, monsieur Poirier ; il n'est pas question ici de politique. Les opinions se discutent, les sentiments ne se discutent pas. Je suis lié par la reconnaissance : ma fidélité est celle d'un serviteur et d'un ami.... Plus un mot là-dessus. (*Au duc.*) Je te demande pardon, mon cher ; c'est la première fois qu'on parle politique ici, je te promets que ce sera la dernière. 10

LE DUC, *bas à Antoinette.*—On vous a fait faire une maladresse, madame. 15

ANTOINETTE.—Ah ! monsieur, je le sens trop tard !

GASTON.—Sans rancune, monsieur Poirier ; je me suis exprimé un peu vertement, mais j'ai l'épiderme délicat à cet endroit, et sans le vouloir, j'en suis certain, vous m'aviez égratigné. Je ne vous en veux pas, touchez là. 20

POIRIER.—Vous êtes trop bon.

VERDELET, *bas à Poirier.*—Te voilà dans de beaux draps !

POIRIER, *de même.*—Le premier assaut a été repoussé, mais je ne lève pas le siège. 25

UN DOMESTIQUE.—Il y a dans le petit salon des gens qui prétendent avoir rendez-vous avec monsieur Poirier.

POIRIER.—Très-bien, priez-les de m'attendre un instant, je suis à eux. (*Le domestique sort.*) Vos créanciers, mon gendre. 30

GASTON.—Les vôtres, cher beau-père, je vous les ai donnés.

LE DUC.—En cadeau de noces.

VERDELET.—Adieu, monsieur le marquis.

5 GASTON.—Vous nous quittez déjà !

VERDELET.—Le mot est aimable. Antoinette m'a donné une petite commission.

POIRIER.—Tiens ! laquelle ?

VERDELET.—C'est un secret entre elle et moi.

10 GASTON.—Savez-vous bien que si j'étais jaloux....

ANTOINETTE.—Mais vous ne l'êtes pas.

GASTON.—Est-ce un reproche ? Eh bien, je veux être jaloux. Monsieur Verdelet, au nom de la loi, je vous enjoins de me dévoiler ce mystère.

15 VERDELET.—A vous moins qu'à personne.

GASTON.—Et pourquoi, s'il vous plaît ?

VERDELET.—Vous êtes la main droite d'Antoinette, et la main droite doit ignorer....

GASTON.—Ce que donne la main gauche. Vous avez
20 raison, j'ai été indiscret, et je me mets à l'amende. (*Donnant sa bourse à Antoinette.*) Joignez mon offrande à la vôtre, ma chère enfant.

ANTOINETTE.—Merci pour mes pauvres.

POIRIER, *à part.*—Comme il y va !

25 LE DUC.—Me permettez-vous, madame, de vous voler aussi un peu de bénédictions? (*Lui donnant sa bourse.*) Elle est bien légère, mais c'est l'obole du brigadier.

ANTOINETTE.—Offerte par le cœur d'un duc.

POIRIER, *à part.*—Ça n'a pas le sou, et ça fait l'au-
30 mône !

VERDELET.—Et toi, Poirier, n'ajouteras-tu rien a ma récolte ?

POIRIER.—Moi, j'ai donné mille francs au bureau de bienfaisance.

VERDELET.—A la bonne heure. Adieu, messieurs. Votre charité ne figurera pas sur les listes du bureau, mais elle n'en est pas plus mauvaise. (*Il sort avec Antoinette.*)

SCÈNE II.

LES MÊMES, MOINS VERDELET.

POIRIER.—A bientôt, monsieur le marquis ; je vais payer vos créanciers.

GASTON.—Ah çà ! monsieur Poirier, parce que ces gens-là m'ont prêté de l'argent, ne vous croyez pas tenu d'être poli avec eux.—Ce sont d'abominables coquins . . . . Tu as dû les connaître, Hector ? le père Salomon, monsieur Chavassus, monsieur Cogne.

LE DUC.—Si je les ai connus ! . . . . Ce sont les premiers arabes auxquels je me sois frotté. Ils me prêtaient à cinquante pour cent, au denier deux comme disaient nos pères.

POIRIER.—Quel brigandage ! Et vous aviez la sottise . . . . Pardon, monsieur le duc . . . . pardon !

LE DUC.—Que voulez-vous ? Dix mille francs au denier deux font encore plus d'usage que rien du tout à cinq pour cent.

POIRIER.—Mais, monsieur, il y a des lois contre l'usure.

LE DUC.—Les usuriers les respectent et les observent, ils ne prennent que l'intérêt légal ; seulement on leur fait un billet et on ne touche que moitié en espèces.

POIRIER.—Et le reste ?

LE DUC.—On le touche en lézards empaillés, comme du temps de Molière.... car les usuriers ne progressent plus, sans doute, pour avoir atteint la perfection tout d'abord.

GASTON.—Comme les Chinois.

POIRIER.—J'aime à croire, mon gendre, que vous n'avez pas emprunté à ce taux.

GASTON.—J'aimerais à le croire aussi, beau-père.

POIRIER.—A cinquante pour cent !

GASTON.—Ni plus ni moins.

POIRIER.—Et vous avez touché des lézards empaillés ?

GASTON.—Beaucoup.

POIRIER.—Que ne m'avez-vous dit cela plus tôt ? Avant votre mariage, j'aurais obtenu une transaction.

GASTON.—C'est justement ce que je ne voulais pas. Il ferait beau voir que le marquis de Presles rachetât sa parole au rabais, et fît lui-même cette insulte à son nom.

POIRIER.—Cependant, si vous ne devez que moitié....

GASTON.—Je n'ai reçu que moitié, mais je dois le tout ; ce n'est pas à ces voleurs que je le dois, mais à ma signature.

POIRIER.—Permettez, monsieur le marquis, je me crois honnête homme ; je n'ai jamais fait tort d'un sou à personne, et je suis incapable de vous donner un conseil indélicat ; mais il me semble qu'en remboursant ces drôles de leurs déboursés réels, et en y ajoutant les intérêts composés à six pour cent, vous auriez satisfait à la plus scrupuleuse probité.

GASTON.—Il ne s'agit pas ici de probité, c'est une question d'honneur.

POIRIER.—Quelle différence faites-vous donc entre les deux ?

GASTON.—L'honneur est la probité du gentilhomme.

POIRIER.—Ainsi, nos vertus changent de nom quand vous voulez bien les pratiquer ? Vous les décrassez pour vous en servir ? Je m'étonne d'une chose, c'est que le nez d'un noble daigne s'appeler comme le nez d'un bourgeois.

GASTON.—C'est que tous les nez sont égaux.

LE DUC.—A six pouces près.

POIRIER.—Croyez-vous donc que les hommes ne le soient pas ?

GASTON.—La question est grave.

POIRIER.—Elle est résolue depuis longtemps, monsieur le marquis.

LE DUC.—Nos droits sont abolis, mais non pas nos devoirs. De tous nos privilèges il ne nous reste que deux mots, mais deux mots que nulle main humaine ne peut rayer : *Noblesse oblige.* Et quoi qu'il arrive, nous resterons toujours soumis à un code plus sévère que la loi, à ce code mystérieux que nous appelons l'honneur.

POIRIER.—Eh bien, monsieur le marquis, il est heureux pour votre honneur, que ma probité paie vos dettes. Seulement, comme je ne suis pas gentilhomme, je vous préviens que je vais tâcher de m'en tirer au meilleur marché possible.

GASTON.—Ah ! vous serez bien fin, si vous faites lâcher prise à ces bandits, ils sont maîtres de la situation. (*Antoinette rentre.*)

POIRIER.—Nous verrons, nous verrons. (*A part.*) J'ai mon idée, je vais leur jouer une petite comédie de ma

façon. (*Haut.*) Je ne veux pas les irriter en les faisant attendre plus longtemps.

LE DUC.—Non, diable, ils vous dévoreraient. (*Poirier sort.*)

SCÈNE III.

GASTON, LE DUC, ANTOINETTE.

5 GASTON.—Pauvre monsieur Poirier ! j'en suis fâché pour lui .... cette révélation lui gâte tout le plaisir qu'il se faisait de payer mes dettes.

LE DUC.—Écoute donc : ils sont rares les gens qui savent se laisser voler. C'est un art de grand seigneur.

10 UN DOMESTIQUE. —Messieurs De Ligny et de Chazerolles demandent à parler à monsieur le marquis de la part de Monsieur de Pontgrimaud.

GASTON.—C'est bien. (*Le domestique sort.*) Va recevoir ces messieurs, Hector. Tu n'as pas besoin de moi 15 pour arranger la partie.

ANTOINETTE.—Une partie ?

GASTON.—Oui, j'ai gagné une grosse somme à Pontgrimaud et je lui ai promis sa revanche. (*A Hector.*) Que ce soit demain, dans l'après-midi.

20 LE DUC, *bas à Gaston.*—Quand te reverrai-je ?

GASTON.—Madame de Montjay m'attend à trois heures. Eh bien, à cinq heures, ici. (*Le duc sort.*)

SCÈNE IV.

GASTON, ANTOINETTE.

GASTON, *s'assied sur un canapé, ouvre une revue, bâille, et dit à sa femme :*—Viendrez-vous ce soir aux Italiens ?

25 ANTOINETTE.—Oui, si vous y allez.

GASTON.—J'y vais.... Quelle robe mettrez-vous ?

ANTOINETTE.—Celle qui vous plaira.

GASTON.—Oh ! cela m'est égal....je veux dire que vous êtes jolie avec toutes.

ANTOINETTE.—Vous qui avez si bien le sentiment de l'élégance, mon ami, vous devriez me donner des conseils.

GASTON.—Je ne suis pas un journal de modes, ma chère enfant ; au surplus, vous n'avez qu'à regarder les grandes dames et à prendre modèle.... Voyez madame de Nohan, madame de Villepreux ...

ANTOINETTE.—Madame de Montjay....

GASTON.—Pourquoi madame de Montjay plus qu'une autre ?

ANTOINETTE.—Parce qu'elle vous plaît plus qu'une autre.

GASTON.—Où prenez-vous cela ?

ANTOINETTE.—L'autre soir, à l'Opéra, vous lui avez fait une longue visite dans sa loge. Elle est très-jolie.... A-t-elle de l'esprit ?

GASTON.—Beaucoup. (*Un silence.*)

ANTOINETTE.—Pourquoi ne m'avertissez-vous pas, quand je fais quelque chose qui vous déplaît ?

GASTON.—Je n'y ai jamais manqué.

ANTOINETTE.—Oh ! vous ne m'avez jamais adressé une remontrance.

GASTON.—C'est donc que vous ne m'avez jamais rien fait qui m'ait déplu.

ANTOINETTE.—Sans aller bien loin, tout à l'heure, en insistant pour que vous prissiez un emploi, je vous ai froissé.

GASTON.—Je n'y pensais déjà plus.

ANTOINETTE.—Croyez bien que si j'avais su à quel sentiment respectable je me heurtais....

GASTON.—En vérité, ma chère enfant, on dirait que vous me faites des excuses.

ANTOINETTE.—C'est que j'ai peur que vous n'attribuiez à une vanité puérile....

GASTON.—Et quand vous auriez un peu de vanité, le grand crime !

ANTOINETTE.—Je n'en ai pas, je vous jure.

GASTON, *se levant.*—Alors, ma chère, vous êtes sans défauts ; car je ne vous en voyais pas d'autres.... Savez-vous bien que vous avez fait la conquête de Montmeyran ? Il y a là de quoi être fière. Hector est difficile.

ANTOINETTE.—Moins que vous.

GASTON.—Vous me croyez difficile ? Vous voyez bien que vous avez de la vanité, je vous y prends.

ANTOINETTE.—Je ne me fais pas d'illusion sur moi-même, je sais tout ce qui me manque pour être digne de vous.... mais si vous vouliez prendre la peine de diriger mon esprit, de l'initier aux idées de votre monde, je vous aime assez pour me métamorphoser.

GASTON, *lui baisant la main.*—Je ne pourrais que perdre à la métamorphose, madame ; je serais d'ailleurs un mauvais instituteur. Il n'y a qu'une école où l'on apprenne ce que vous croyez ignorer : c'est le monde. Étudiez-le.

ANTOINETTE.—Oui, je prendrai modèle sur madame de Montjay.

GASTON.—Encore ce nom !.... me feriez-vous l'honneur d'être jalouse ? Prenez garde, ma chère, ce senti-

ment est du dernier bourgeois. Apprenez, puisque vous me permettez de faire le pédagogue, apprenez que dans notre monde le mariage n'est pas le ménage ; nous ne mettons en commun que les choses nobles et élégantes de la vie. Ainsi, quand je suis loin de vous, ne vous inquiétez pas de ce que je fais ; dites-vous seulement : il fatigue ses défauts pour m'apporter une heure de perfection ou à peu près.

ANTOINETTE.—Je trouve que votre plus grand défaut, c'est votre absence.

GASTON.—Le madrigal est joli, et je vous en remercie. Qui vient là ? mes créanciers.

SCÈNE V.

LES MÊMES, LES CRÉANCIERS.

GASTON.—Vous ici, messieurs ? vous vous êtes trompés de porte. L'escalier de service est de l'autre côté.

SALOMON.—Nous n'avons pas voulu sortir sans vous voir, monsieur le marquis.

GASTON.—Je vous tiens quitte de vos remerciements.

COGNE.—Nous venons chercher les vôtres.

CHAVASSUS —Vous nous avez assez longtemps traités de Gobseck.

COGNE.—De grippe-sous.

SALOMON.—De fesse-Mathieu.

CHAVASSUS.—Nous sommes bien aises de vous dire que nous sommes d'honnêtes gens.

GASTON.—Quelle est cette plaisanterie ?

COGNE.—Ce n'est pas une plaisanterie, monsieur, nous vous avons prêté notre argent à six pour cent.

GASTON.—Mes billets n'ont-ils pas été acquittés intégralement ?

SALOMON.—Il s'en manque d'une bagatelle, comme qui dirait deux cent dix-huit mille francs.

5 GASTON.—Comment ?

CHAVASSUS.—Il a bien fallu en passer par là.

SALOMON.—Votre beau-père voulait absolument qu'on vous mît à Clichy.

GASTON.—Mon beau-père voulait . . . .

10 COGNE.—Oui, oui, il paraît que vous lui en faites voir de grises à ce pauvre homme.

SALOMON.—C'est bien fait, ça lui apprendra.

COGNE.—En attendant, ça nous coûte cher.

GASTON, *à Antoinette.*—Votre père, madame, a joué là 15 une comédie indigne. (*Aux créanciers.*) Je reste votre débiteur, messieurs, j'ai vingt-cinq mille livres de rentes.

SALOMON.—Vous savez bien que vous ne pouvez pas y toucher sans le consentement de votre épouse, nous avons vu votre contrat.

20 COGNE.—Et vous ne rendez pas votre épouse assez heureuse . . . .

GASTON.—Sortez !

SALOMON.—On ne chasse pas comme des chiens d'honnêtes gens qui vous ont rendu service (*Antoinette écrit*), 25 qui ont cru que la signature du marquis de Presles valait quelque chose.

SALOMON.—Et qui se sont trompés.

LES CRÉANCIERS.—Oui, qui se sont trompés.

ANTOINETTE, *donnant à Salomon le billet qu'elle vient* 30 *d'écrire.*—Vous ne vous êtes pas trompés, messieurs, vous êtes payés.

GASTON *prend le billet, le parcourt des yeux, et après l'avoir rendu aux créanciers :* Maintenant que vous êtes des voleurs. . . . sortez, canailles, avant qu'on vous balaie.

LES CRÉANCIERS.—Trop bon, monsieur le marquis ! mille fois trop bon ! 5

SCÈNE VI.

ANTOINETTE, GASTON.

GASTON.—Tiens, toi, je t'adore ! (*Il la prend dans ses bras et l'embrasse avec véhémence.*)

ANTOINETTE.—Cher Gaston !

GASTON.—Où diable monsieur ton père a-t-il pris le cœur qu'il t'a donné ? 10

ANTOINETTE.—Ne jugez pas mon père trop sévèrement, mon ami ! . . . . Il est bon et généreux, mais il a des idées étroites et ne connaît que son droit. C'est la faute de son esprit, et non celle de son cœur. Enfin, mon ami, si vous trouvez que j'ai fait mon devoir à propos, par- 15 donnez à mon père le moment d'angoisses . . . .

GASTON.—J'aurais mauvaise grâce à vous rien refuser.

ANTOINETTE.—Vous ne lui ferez pas mauvais visage ? bien sûr ?

GASTON.—Non, puisque c'est votre bon plaisir, chère 20 marquise, ... marquise, entendez-vous ? . . . .

ANTOINETTE.—Appelez-moi votre femme . . . . c'est le seul titre dont je puisse être fière !

GASTON.—Vous m'aimez donc un peu ?

ANTOINETTE.—Vous ne vous en étiez pas aperçu, in- 25 grat !

GASTON.—Si fait.... mais j'aime à vous l'entendre dire.... surtout dans ce moment-ci. (*La pendule sonne trois heures.*) Trois heures ! (*A part.*) Diable... madame de Montjay qui m'attend chez elle.

5 ANTOINETTE.—A quoi pensez-vous en souriant ?

GASTON.—Voulez-vous faire un tour de promenade au Bois avec moi ?

ANTOINETTE.—Mais.... je ne suis pas habillée.

GASTON.—Vous jetterez un châle sur vos épaules.... 10 Sonnez votre femme de chambre. (*Antoinette sonne.*)

SCÈNE VII.

LES MÊMES, POIRIER.

POIRIER.—Eh bien, mon gendre, vous avez vu vos créanciers ?

GASTON, *avec mauvaise humeur.*—Oui, monsieur....

ANTOINETTE, *bas à Gaston, lui prenant le bras.*—Rap- 15 pelez-vous votre promesse.

GASTON, *d'un air aimable.*—Oui, cher beau-père, je les ai vus. (*Entre la femme de chambre.*)

ANTOINETTE, *à la femme de chambre.*—Apportez-moi un châle et un chapeau, et dites qu'on attelle.

20 GASTON, *à Poirier.*—Permettez-moi de vous témoigner mon admiration pour votre habileté.... vous avez joué ces drôles-là sous jambe. (*Bas à Antoinette.*) Je suis gentil ?

POIRIER.—Vous prenez la chose mieux que je n'espérais 25.... j'étais préparé à de fières ruades de votre honneur.

GASTON.—Je suis raisonnable, cher beau-père.... Vous avez agi selon vos idées : je le trouve d'autant moins mauvais, que cela ne nous a pas empêchés d'agir selon les nôtres.

POIRIER.—Hein ? 5

GASTON.—Vous n'avez soldé à ces faquins que leur créance réelle ; nous avons payé le reste.

POIRIER, *à sa fille.*—Comment, tu as signé ! (*Antoinette fait signe que oui.*) Ah ! Dieu du ciel ! qu'as-tu fait là ?

ANTOINETTE.—Je vous demande pardon, mon père.... 10

POIRIER.—Je me mets la cervelle à l'envers pour te gagner une somme rondelette, et tu la jettes par la fenêtre ! Deux cent dix-huit mille francs !

GASTON.—Ne pleurez pas, monsieur Poirier, c'est nous qui les perdons, et c'est vous qui les gagnez. (*La femme* 15 *de chambre entre tenant un châle et un chapeau.*)

ANTOINETTE.—Adieu, mon père, nous allons au Bois.

GASTON.—Donnez-moi le bras, ma femme. (*Ils sortent.*)

SCÈNE VIII.

POIRIER, *seul.*—Ah ! mais il m'ennuie, mon gendre. Je vois bien qu'il n'y a rien à tirer de lui.... Ce garçon-là 20 mourra dans la gentilhommerie finale. Il ne veut rien faire, il n'est bon à rien .... il me coûte les yeux de la tête .... il est maître chez moi .... Il faut que ça finisse. (*Il sonne.—Entre un domestique.*) Faites monter le portier et le cuisinier. (*Le domestique sort.*) Nous allons voir, 25 mon gendre !.... J'ai assez fait le gros dos et la patte de velours. Vous ne voulez pas faire de concessions, mon bel ami ? A votre aise ! je n'en ferai pas plus que vous : restez marquis, je redeviens bourgeois. J'aurai du moins le contentement de vivre à ma guise. 30

SCÈNE IX.

POIRIER, LE PORTIER.

LE PORTIER.—Monsieur m'a fait demander ?

POIRIER.—Oui, François, monsieur vous a fait demander. Vouz allez mettre sur-le-champ l'écriteau sur la porte.

5 LE PORTIER.—L'écriteau ?

POIRIER.—A louer présentement un magnifique appartement au premier étage, avec écuries et remises.

LE PORTIER.—L'appartement de monsieur le marquis ?

POIRIER.—Vouz l'avez dit, François.

10 LE PORTIER.—Mais, monsieur le marquis ne m'a pas donné d'ordres.

POIRIER.—Qui est le maître ici, imbécile ? à qui est l'hôtel ?

LE PORTIER.—A vous, monsieur ?

15 POIRIER.—Faites donc ce que je vous dis, sans réflexion.

LE PORTIER.—Oui, monsieur. (*Entre Vatel.*)

POIRIER.—Allez, François. (*Le portier sort.*) Approchez, monsieur Vatel ; vous préparez un grand dîner
20 pour demain ?

VATEL.—Qui, monsieur, et j'ose dire que le menu ne serait pas désavoué par mon illustre aïeul. Ce sera véritablement un objet d'art, et monsieur Poirier sera étonné.

25 POIRIER.—Avez-vous le menu sur vous ?

VATEL.—Non, monsieur, il est à la copie ; mais je le sais par cœur.

POIRIER.—Veuillez me le réciter.

VATEL.—Le potage aux ravioles à l'Italienne et le potage à l'orge à la Marie Stuart.

POIRIER.—Vous remplacerez ces deux potages inconnus par la bonne soupe grasse avec des légumes sur une assiette.

VATEL.—Comment, monsieur ?

POIRIER.—Je le veux. Continuez !

VATEL.—Relevé. La carpe du Rhin à la Lithuanienne, les poulardes à la Godard.... le filet de bœuf braisé aux raisins, à la Napolitaine, le jambon de Westphalie, rôtie madère.

POIRIER.—Voici un relevé plus simple et plus sain: la barbue sauce aux câpres.... le jambon de Bayonne aux épinards, le fricandeau à l'oseille, le lapin sauté.

VATEL.—Mais, monsieur Poirier.... je ne consentirai jamais....

POIRIER.—Je suis le maître ici.... entendez-vous ? continuez !

VATEL.—Entrées. Les filets de volaille à la concordat.... les croustades de truffes garnies de foie à la royale, le faisan étoffé à la Montpensier, les perdreaux rouges, farcis à la bohémienne.

POIRIER.—A la place de ces entrées, nous ne mettrons rien du tout, et nous passerons tout de suite au rôti, c'est l'essentiel.

VATEL.—C'est contre tous les préceptes de l'art.

POIRIER.—Je prends ça sur moi ; voyons vos rôtis.

VATEL.—C'est inutile, monsieur, mon aïeul s'est passé son épée au travers du corps pour un moindre affront, je vous donne ma démission.

POIRIER.—J'allais vous la demander, mon bon ami ; mais comme on a huit jours pour remplacer un domestique....

VATEL.—Un domestique ! monsieur, je suis un
5 cuisinier.

POIRIER.—Je vous remplacerai par une cuisinière. En attendant, vous êtes pour huit jours encore à mon service, et vous voudrez bien exécuter le menu.

VATEL.—Je me brûlerais la cervelle plutôt que de
10 manquer à mon nom.

POIRIER, *à part.*—Encore un qui tient à son nom ! (*Haut.*) Brûlez-vous la cervelle, monsieur Vatel, mais ne brûlez pas vos sauces .... Bien le bonjour. (*Vatel sort.*) Et, maintenant, allons écrire quelques invitations à mes
15 vieux camarades de la rue des Bourdonnais. Monsieur le marquis de Presles, on va vous couper vos talons rouges !

(*Il sort en fredonnant le premier couplet de Monsieur et Madame Denis.*)

ACTE TROISIÈME.

Même décor.

SCÈNE PREMIÈRE.

GASTON, ANTOINETTE.

GASTON.—La bonne promenade, la bonne bouffée de printemps ! on se croirait en avril.

ANTOINETTE.—Vous ne vous êtes pas trop ennuyé, vraiment ?

GASTON.—Avec vous, ma chère ? Vous êtes tout simplement la plus charmante femme que je connaisse.

ANTOINETTE.—Des compliments, monsieur ?

GASTON.—Non pas ! la vérité sous sa forme la plus brutale. Quelle jolie excursion j'ai faite dans votre esprit ! que de points de vue inattendus ! que de découvertes ! je vivais auprès de vous sans vous connaître, comme un Parisien dans Paris.

ANTOINETTE.—Je ne vous déplais pas trop ?

GASTON.—C'est à moi de vous faire cette question. Je ressemble à un campagnard qui a hébergé une reine déguisée ; tout à coup la reine met sa couronne et le rustre confus s'inquiète de ne pas lui avoir fait plus de fête.

ANTOINETTE.—Rassurez-vous, bon villageois, votre reine n'accusait que son incognito.

GASTON.—Pourquoi l'avoir si longtemps gardé, méchante ? Est-ce par coquetterie et pour faire nouvelle lune ? Vous avez réussi ; je n'étais que votre mari, je veux être votre amant.

ANTOINETTE.—Non, cher Gaston, restez mon mari ; il me semble qu'on peut cesser d'aimer son amant, mais non pas d'aimer son mari.

GASTON.—A la bonne heure, vous n'êtes pas romanesque.

ANTOINETTE.—Je le suis à ma manière; j'ai, là-dessus, des idées qui ne sont peut-être plus de mode, mais qui sont enracinées en moi comme toutes les impressions d'enfance ; quand j'étais petite fille, je ne comprenais pas que mon père et ma mère ne fussent pas parents ; et le mariage m'est resté dans l'esprit comme la plus tendre et la plus étroite des parentés. L'amour pour un autre homme que mon mari, pour un étranger, me paraît un sentiment contre nature.

GASTON.—Voilà des idées de matrone romaine, ma chère Antoinette ; conservez-les toujours pour mon honneur et mon bonheur.

ANTOINETTE.—Prenez garde ! il y a le revers de la médaille ! je suis jalouse, je vous en avertis. Comme il n'y a pour moi qu'un homme au monde, il me faut toute son affection. Le jour où je découvrirais qu'il la porte ailleurs, je ne ferais ni plainte ni reproche, mais le lien serait rompu ; mon mari redeviendrait tout à coup un étranger pour moi.... je me croirais veuve.

GASTON, *à part.*—Diable ! (*Haut.*) Ne craignez rien à ce sujet, chère Antoinette.... nous allons vivre comme deux tourtereaux, comme Philémon et Baucis, sauf la chaumière .... Vous ne tenez pas à la chaumière ?

ANTOINETTE.—Pas le moins du monde.

GASTON.—Je veux donner une fête splendide pour célébrer notre mariage, je veux que vous éclipsiez toutes les femmes et que tous les hommes me portent envie.

ANTOINETTE.—Faut-il tant de bruit autour du bonheur?

GASTON.—Est-ce que vous n'aimez pas les fêtes ? 5

ANTOINETTE.—J'aime tout ce qui vous plaît : avons-nous du monde à dîner aujourd'hui ?

GASTON.—Non, c'est demain; aujourd'hui nous n'avons que Montmeyran. Pourquoi cette question ?

ANTOINETTE.—Dois-je faire une toilette ? 10

GASTON.—Parbleu, je veux qu'en te voyant Hector ait envie de se marier. Va, chère enfant, cette journée te sera comptée dans mon cœur.

ANTOINETTE.—Oh ! je suis bien heureuse ! (*Elle sort.*)

SCÈNE II.

LE MARQUIS SEUL, PUIS POIRIER.

GASTON.—Il n'y a pas à dire, elle est plus jolie que 15 madame de Montjay.... Que le diable m'emporte si je ne suis pas en train de devenir amoureux de ma femme ! ....L'amour est comme la fortune : pendant que nous le cherchons bien loin, il nous attend chez nous, les pieds sur les chenets. (*Entre Poirier.*) Eh bien, cher beau- 20 père, comment gouvernez-vous ce petit désespoir ? Êtes-vous toujours furieux contre votre panier percé de gendre ? Avez-vous pris votre parti ?

POIRIER.—Non, monsieur ; mais j'ai pris un parti.

GASTON.—Violent ? 25

POIRIER.—Nécessaire !

GASTON.—Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander?...

POIRIER.—Au contraire, monsieur, c'est une explication que je vous dois.... En vous donnant ma fille et un million, je m'imaginais que vous consentiriez à prendre une position.

GASTON.—Ne revenons pas là-dessus, je vous prie.

POIRIER.—Je n'y reviens que pour mémoire.... Je reconnais que j'ai eu tort d'imaginer qu'un gentilhomme consentirait à s'occuper comme un homme, et je passe condamnation ; mais, dans mon erreur, je vous ai laissé mettre ma maison sur un ton que je ne peux pas soutenir à moi seul ; et puisqu'il est bien convenu que nous n'avons à nous deux que ma fortune, il me paraît juste, raisonnable et nécessaire de supprimer de mon train ce qu'il me faut rabattre de mes espérances. J'ai donc songé à quelques réformes que vous approuverez sans doute.

GASTON.—Allez, Sully ! allez, Turgot !.... coupez, taillez, j'y consens ! Vous me trouvez en belle humeur, profitez-en !

POIRIER.—Je suis ravi de votre condescendance. J'ai donc décidé, arrêté, ordonné....

GASTON.—Permettez, beau-père : si vous avez décidé, arrêté, ordonné, il me paraît superflu que vous me consultiez.

POIRIER.—Aussi ne vous consulté-je pas ; je vous mets au courant, voilà tout.

GASTON.—Ah ! vous ne me consultez pas ?

POIRIER.—Cela vous étonne ?

GASTON.—Un peu, mais, je vous l'ai dit, je suis en belle humeur.

POIRIER.—Ma première réforme, mon cher garçon....

GASTON.—Vous voulez dire mon cher Gaston, je pense ? la langue vous a fourché.

POIRIER.—Cher Gaston, cher garçon . . . . c'est tout un . . . . De beau-père à gendre, la familiarité est permise.

GASTON.—Et de votre part, monsieur Poirier, elle me flatte et m'honore . . . . Vous disiez donc que votre première réforme ? 5

POIRIER.—C'est, monsieur, que vous me fassiez le plaisir de ne plus me gouailler. Je suis las de vous servir de plastron. 10

GASTON.—Là, là, monsieur Poirier, ne vous fâchez pas !

POIRIER.—Je sais très-bien que vous me tenez pour un très-petit personnage et pour un très-petit esprit. . . . mais . . . .

GASTON.—Où prenez-vous cela ? 15

POIRIER.—Mais vous saurez qu'il y a plus de cervelle dans ma pantoufle que sous votre chapeau.

GASTON.—Ah ! fi ! voilà qui est trivial. . . . vous parlez comme un homme du commun.

POIRIER.—Je ne suis pas un marquis, moi ! 20

GASTON.—Ne le dites pas si haut, on finirait par le croire.

POIRIER.—Qu'on le croie ou non, c'est le cadet de mes soucis. Je n'ai acune prétention à la gentilhommerie, Dieu merci ! je n'en fais pas assez de cas pour cela. 25

GASTON.—Vous n'en faites pas de cas ?

POIRIER.—Non, monsieur, non ! Je suis un vieux libéral, tel que vous me voyez ; je juge les hommes sur leur mérite, et non sur leurs titres; je me ris des hasards de la naissance ; la noblesse ne m'éblouit pas, et je m'en 30 moque comme de l'an quarante : je suis bien aise de vous l'apprendre.

GASTON.—Me trouveriez-vous du mérite, par hasard ?

POIRIER.—Non, monsieur, je ne vous en trouve pas.

GASTON.—Non ! Ah ! Alors, pourquoi m'avez-vous donné votre fille ?

POIRIER.—Pourquoi je vous ai donné . . . .

GASTON.—Vous aviez donc une arrière-pensée ?

POIRIER, *embarrassé.*—Une arrière-pensée ?

GASTON.—Permettez ! Votre fille ne m'aimait pas quand vous m'avez attiré chez vous ; ce n'étaient pas mes dettes qui m'avaient valu l'honneur de votre choix ; puisque ce n'est pas non plus mon titre, je suis bien obligé de croire que vous aviez une arrière-pensée.

POIRIER.—Quand même, monsieur ! . . . . quand j'aurais tâché de concilier mes intérêts avec le bonheur de mon enfant ? quel mal y verriez-vous ? qui me reprochera, à moi qui donne un million de ma poche, qui me reprochera de choisir un gendre en état de me dédommager de mon sacrifice, quand d'ailleurs il est aimé de ma fille ; j'ai pensé à elle d'abord, c'était mon devoir, à moi, ensuite, c'était mon droit.

GASTON.—Je ne conteste pas, monsieur Poirier, vous n'avez eu qu'un tort, c'est d'avoir manqué de confiance en moi.

POIRIER.—C'est que vous n'êtes pas encourageant.

GASTON.—Me gardez-vous rancune de quelques plaisanteries ? Je ne suis peut-être pas le plus respectueux des gendres, et je m'en accuse, mais dans les choses sérieuses je suis sérieux. Il est très-juste que vous cherchiez en moi l'appui que j'ai trouvé en vous.

POIRIER, *à part.*—Comprendrait-il la situation ?

GASTON.—Voyons, cher beau-père, à quoi puis-je vous

être bon ? si tant est que je puisse être bon à quelque chose.

POIRIER.—Eh bien, j'avais rêvé que vous iriez aux Tuileries.

GASTON.—Encore ! c'est donc votre marotte de danser à la cour ?

POIRIER.—Il ne s'agit pas de danser. Faites-moi l'honneur de me prêter des idées moins frivoles. Je ne suis ni vain ni futile.

GASTON.—Qu'êtes-vous donc, ventre-saint-gris ! expliquez-vous.

POIRIER, *piteusement.*—Je suis ambitieux !

GASTON.—On dirait que vous en rougissez ; pourquoi donc ? Avec l'expérience que vous avez acquise dans les affaires, vous pouvez prétendre à tout. Le commerce est la véritable école des hommes d'État.

POIRIER.—C'est ce que Verdelet me disait ce matin.

GASTON.—C'est là qu'on puise cette hauteur de vues, cette élévation de sentiments, ce détachement des petits intérêts qui font les Richelieu et les Colbert.

POIRIER.—Oh ! je ne prétends pas . . . .

GASTON.—Mais qu'est-ce qui pourrait donc bien lui convenir à ce bon monsieur Poirier ? Une préfecture ? fi donc ! Le conseil d'État, non ! Un poste diplomatique ? Ah ! justement l'ambassade de Constantinople est à prendre . . . .

POIRIER.—J'ai des goûts sédentaires : je n'entends pas le turc.

GASTON.—Attendez ! (*Lui frappant sur l'épaule.*) Je crois que la pairie vous irait comme un gant.

POIRIER.—Oh ! croyez-vous ?

GASTON.—Mais, voilà le diable ! vous ne faites partie d'aucune catégorie .... vous n'êtes pas encore de l'Institut.

POIRIER.—Soyez donc tranquille! je paierai, quand il le faudra, trois mille francs de contributions directes. J'ai à la banque trois millions qui n'attendent qu'un mot de vous pour s'abattre sur de bonnes terres.

GASTON.—Ah ! Machiavel ! Sixte-Quint ! vous les roulerez tous !

POIRIER.—Je crois que oui.

GASTON.—Mais j'aime à penser que votre ambition ne s'arrête pas en si bon chemin ? Il vous faut un titre.

POIRIER.—Oh ! oh ! je ne tiens pas à ces hochets de la vanité : je suis, comme je vous le disais, un vieux libéral.

GASTON.—Raison de plus. Un libéral n'est tenu de mépriser que l'ancienne noblesse ; mais la nouvelle, celle qui n'a pas d'aïeux ....

POIRIER.—Celle qu'on ne doit qu'à soi-même !

GASTON.—Vous serez comte.

POIRIER.—Non. Il faut être raisonnable. Baron, seulement.

GASTON.—Le baron Poirier ! .... cela sonne bien à l'oreille

POIRIER.—Oui, le baron Poirier !

GASTON, *Il le regarde et part d'un éclat de rire.*—Je vous demande pardon ; mais là, vrai ! c'est trop drôle ! Baron ! monsieur Poirier ! .... baron de Catillard !

POIRIER, *à part.*—Je suis joué ! ....

SCÈNE III.

LES MÊMES, LE DUC.

GASTON.—Arrive donc, Hector ! arrive donc ! Sais-tu pourquoi Jean Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry ? Sais-tu pourquoi François Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de La Rochelle ? Pourquoi Louis Gaston de Presles s'est fait sauter à La Hogue ? Pourquoi Philippe Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy ? Pourquoi mon grand-père est mort à Quiberon ? C'était pour que monsieur Poirier fût un jour pair de France ou baron.

LE DUC.—Que veux-tu dire ?

GASTON.—Voilà le secret du petit assaut qu'on m'a livré ce matin.

LE DUC, *à part.*—Je comprends !

POIRIER.—Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans ? pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout ? C'est afin que monsieur le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à La Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume, après avoir passé sa vie à ne rien faire.

LE DUC.—Bien répliqué, monsieur !

GASTON.—Voilà qui promet pour la tribune !

LE DOMESTIQUE.—Il y a là des messieurs qui demandent à voir l'appartement.

GASTON.—Quel appartement ?

LE DOMESTIQUE.—Celui de monsieur le marquis.

GASTON.—Le prend-on pour un muséum d'histoire naturelle ?

POIRIER, *au domestique.*—Priez ces messieurs de repasser. (*Le domestique sort.*) Excusez-moi, mon gendre ; entraîné par la gaieté de votre entretien, je n'ai pas pu vous dire que je loue le premier étage de mon hôtel.

GASTON.—Hein ?

POIRIER.—C'est une des petites réformes dont je vous parlais.

GASTON.—Et où comptez-vous me loger ?

POIRIER.—Au deuxième ; l'appartement est assez vaste pour nous contenir tous.

GASTON.—L'arche de Noé !

POIRIER.—Il va sans dire que je loue les écuries et les remises.

GASTON.—Et mes chevaux ? vous les logerez au deuxième aussi ?

POIRIER.—Vous les vendrez.

GASTON.—J'irai donc à pied ?

LE DUC.—Ça te fera du bien. Tu ne marches pas assez.

POIRIER.—D'ailleurs, je garde mon coupé bleu. Je vous le prêterai.

LE DUC.—Quand il fera beau.

GASTON.—Ah ça ! monsieur Poirier !....

LE DOMESTIQUE, *rentrant.*—Monsieur Vatel demande à parler à monsieur le marquis.

GASTON.—Qu'il entre ! (*Entre Vatel en habit noir.*) Quelle est cette tenue, monsieur Vatel ? êtes-vous d'enterrement, ou la marée manque-t-elle ?

VATEL.—Je viens donner ma démission à monsieur le marquis.

GASTON.—Votre démission? la veille d'une bataille!

VATEL.—Telle est l'étrange position qui m'est faite; je dois déserter pour ne pas me déshonorer; que monsieur le marquis daigne jeter les yeux sur le menu que m'impose monsieur Poirier. 5

GASTON.—Que vous impose monsieur Poirier? Voyons cela. (*Lisant.*) Le lapin sauté!

POIRIER.—C'est le plat de mon vieil ami Ducaillou. 10

GASTON.—La dinde aux marrons.

POIRIER.—C'est le régal de mon camarade Groschenet.

GASTON.—Vous traitez la rue des Bourdonnais?

POIRIER.—En même temps que le faubourg Saint-Germain. 15

GASTON.—J'accepte votre démission, Monsieur Vatel. (*Vatel sort.*) Ainsi demain mes amis auront l'honneur d'être présentés aux vôtres?

POIRIER.—Vous l'avez dit, ils auront cet honneur.... Monsieur le duc sera-t-il humilié de manger ma soupe entre monsieur et madame Pincebourde? 20

LE DUC.—Nullement. Cette petite débauche ne me déplaira pas. Madame Pincebourde doit chanter au dessert?

GASTON.—Après dîner nous ferons un cent de piquet. 25

LE DUC.—Ou un loto.

POIRIER.—Ou un nain-jaune.

GASTON.—Et de temps en temps, j'espère, nous renouvellerons cette bamboche.

POIRIER.—Mon salon sera ouvert tous les soirs et vos amis seront toujours les bienvenus. 30

GASTON.—Décidément, monsieur Poirier, votre maison va devenir un lieu de délices, une petite Capoue. Je craindrais de m'y amollir, j'en sortirai pas plus tard que demain.

POIRIER.—J'en serai au regret....mais mon hôtel n'est pas une prison. Quelle carrière embrasserez-vous ? la médicine ou le barreau ?

GASTON.—Qui parle de cela ?

POIRIER.—Les ponts et chaussées peut-être ? ou le professorat ? car vous ne pensez pas tenir votre rang avec neuf mille francs de rente ?

LE DUC.—Neuf mille francs de rentes ?

POIRIER, *à Gaston.*—Dame ! le bilan est facile à établir : vous avez reçu cinq cent mille francs de la dot de ma fille. La corbeille de noces et les frais d'installation en ont absorbé cent mille. Vous venez d'en donner deux cent dix-huit mille à vos créanciers, il vous en reste donc cent quatre-vingt-deux mille, qui, placés au taux légal, représentent neuf mille livres de rente.... Est-ce clair ? Est-ce avec ce revenu que vous nourrirez vos amis de carpes à la Lithuanienne et de volailles à la concordat ? Croyez-moi, mon cher Gaston, restez chez moi, vous y serez encore mieux que chez vous. Pensez à vos enfants....qui ne seront pas fâchés de trouver un jour dans la poche du marquis de Presles les économies du bonhomme Poirier. A revoir mon gendre, je vais régler le compte de monsieur Vatel. (*Il sort.*)

SCÈNE IV.

LE DUC, LE MARQUIS.

(*Ils se regardent un instant. Le duc éclate de rire.*)

GASTON.—Tu trouves cela drôle, toi ?

LE DUC.—Ma foi, oui ! Voilà donc ce beau-père modeste et nourrissant comme les arbres à fruit ? ce George Dandin ? Tu as trouvé ton maître, mon fils ; mais, au nom du ciel, ne fais pas cette piteuse mine. Regarde-toi, tu as l'air d'un paladin qui partait pour la croisade et que la pluie a fait rentrer ! Ris donc un peu ; l'aventure n'est pas tragique.

GASTON.—Tu as raison !.... Parbleu ! Monsieur Poirier, mon beau-père, vous me rendez là un service dont vous ne vous doutez pas.

LE DUC.—Un service ?

GASTON.—Oui, mon cher, oui, j'allais tout simplement me couvrir de ridicule ; j'étais en chemin de devenir amoureux de ma femme.... Heureusement monsieur Poirier m'arrête à la première station.

LE DUC.—Ta femme n'est pas responsable des sottises de monsieur Poirier. Elle est charmante.

GASTON.—Laisse-moi donc tranquille ! Elle ressemble à son père.

LE DUC.—Pas le moins du monde.

GASTON.—Je te dis qu'elle a un air de famille.... je ne pourrais plus l'embrasser sans penser à ce vieux crocodile. Et puis, je voulais bien rester au coin du feu.... mais du moment qu'on y met la marmite.... (*Il tire sa montre.*) Bonsoir !

LE DUC.—Où vas-tu ?

GASTON.—Chez madame de Montjay : voilà deux heures qu'elle m'attend.

LE DUC.—Non, Gaston, n'y va pas.

GASTON.—Ah ! on veut me rendre la vie dure, ici ; on veut me mettre en pénitence....

LE DUC.—Écoute-moi donc !

GASTON.—Tu n'as rien à me dire.

LE DUC.—Et ton duel ?

GASTON.—Tiens ! c'est vrai.... je n'y pensais plus.

LE DUC.—Tu te bats demain à deux heures, au bois de Vincennes.

GASTON.—Très-bien ! De l'humeur dont je suis, Pontgrimaud passera demain un joli quart d'heure.

SCÈNE V.

LES MÊMES, VERDELET, ANTOINETTE.

ANTOINETTE.—Vous sortez, mon ami ?

GASTON.—Oui, madame, je sors. (*Il sort.*)

VERDELET.—Dis donc, Toinon ? il ne paraît pas d'humeur aussi charmante que tu le disais.

ANTOINETTE.—Je n'y comprends rien....

LE DUC.—Il se passe ici des choses graves, madame.

ANTOINETTE.—Quoi donc ?....

LE DUC.—Votre père est ambitieux.

VERDELET.—Ambitieux !.... Poirier ?

LE DUC.—Il avait compté sur le nom de son gendre pour arriver....

VERDELET.—A la pairie, comme monsieur Michaud ! (*A part.*) Vieux fou !

LE DUC.—Irrité du refus de Gaston, il cherche à se venger à coups d'épingle, et je crains bien que ce ne soit vous qui payiez les frais de la guerre. 5

ANTOINETTE.—Comment cela ?

VERDELET.—C'est bien simple....si ton père rend la maison odieuse à ton mari, il cherchera des distractions dehors.

ANTOINETTE.—Des distractions dehors ? 10

LE DUC.—Monsieur Verdelet a mis le doigt sur le danger, et vous seule pouvez le prévenir. Si votre père vous aime, mettez-vous entre lui et Gaston. Obtenez la cessation immédiate des hostilités : rien n'est encore perdu.... tout peut se réparer. 15

ANTOINETTE.—Rien n'est encore perdu ! tout peut se réparer ! Vous me faites trembler ! Contre qui donc ai-je à me défendre ?

LE DUC.—Contre votre père.

ANTOINETTE.—Non, vous ne me dites pas tout.... Les 20 torts de mon père ne m'enlèveraient pas mon mari en un jour.... Il fait la cour à une femme, n'est-ce pas ?

LE DUC.—Non, madame, mais....

ANTOINETTE.—Pas de ménagements, monsieur le duc .... j'ai une rivale. 25

LE DUC.—Calmez-vous, madame.

ANTOINETTE.—Je le devine, je le vois.... Il est auprès d'elle.

LE DUC.—Non, madame, il vous aime.

ANTOINETTE.—Il ne me connaît que depuis une heure ! 30

Ce n'est pas à moi qu'il a senti le besoin de raconter sa colère.... Il a été se plaindre ailleurs.

VERDELET.—Ne te bouleverse pas comme ça, Toinon; il a été prendre l'air, voilà tout. C'était mon remède quand Poirier m'exaspérait.

(*Entre un domestique avec une lettre sur un plat d'argent.*)

LE DOMESTIQUE.—Une lettre pour monsieur le marquis.

ANTOINETTE.—Il est sorti ; mettez-la là. (*Elle regarde la lettre.—A part.*) Une écriture de femme ! (*Haut.*) De quelle part ?

LE DOMESTIQUE.—C'est le valet de pied de madame de Montjay qui l'a apportée. (*Il sort.*)

ANTOINETTE, *à part.*—De madame de Montjay !

LE DUC.—Je verrai Gaston avant vous, madame ; si vous voulez, je lui remettrai cette lettre ?

ANTOINETTE.—Craignez-vous que je ne l'ouvre ?

LE DUC.—Oh ! madame !

ANTOINETTE.—Elle se sera croisée avec Gaston.

VERDELET.—Qu'est-ce que tu vas supposer là ? La maîtresse de ton mari n'aurait pas l'imprudence de lui écrire chez toi.

ANTOINETTE.—Pour ne point oser lui écrire chez moi, il faudrait qu'elle me méprisât bien ! D'ailleurs, je ne dis pas que ce soit sa maîtresse. Je dis qu'il lui fait la cour. Je le dis parce que j'en suis sûre.

LE DUC.—Je vous jure, madame....

ANTOINETTE.—L'oseriez-vous jurer sérieusement, monsieur le duc ?

LE DUC.—Mon serment ne vous prouverait rien, car un galant homme a le droit de mentir en pareil cas. Quoi qu'il en soit, madame, je vous ai prévenue du danger ; je

vous ai indiqué le moyen d'y échapper, j'ai rempli mon devoir d'ami et d'honnête homme ; ne m'en demandez pas plus. (*Il sort.*)

SCÈNE VI.

ANTOINETTE, VERDELET.

ANTOINETTE.—Ah ! je viens de perdre tout ce que j'avais gagné dans le cœur de Gaston. . . . Il m'appelait marquise, il y a une heure . . . . mon père lui a rappelé brutalement que je suis mademoiselle Poirier.

VERDELET.—Eh bien, est-ce qu'on ne peut pas aimer mademoiselle Poirier ?

ANTOINETTE.—Mon dévouement aurait fini par le toucher peut-être, ma tendresse par attirer la sienne ; il était déjà sur la pente insensible qui le conduisait à moi ! mon père lui fait rebrousser chemin ! Sa maîtresse ! Il est impossible qu'elle le soit déjà, n'est-ce pas, Tony ? Est-ce que tu crois qu'elle l'est ?

VERDELET.—Moi ? pas du tout !

ANTOINETTE.—Qu'il lui fasse la cour depuis quelques jours, je le comprends ; mais pour être son amant, il faudrait qu'il eût commencé le lendemain de notre mariage, et ce serait infâme !

VERDELET.—Oui, mon enfant.

ANTOINETTE.—Il ne m'a pas épousée avec la certitude qu'il ne m'aimerait jamais . . . . il n'a pas dû me condamner si vite.

VERDELET.—Non, sans doute.

ANTOINETTE.—Tu n'en as pas l'air bien sûr . . . . es-tu fou, Tony, d'accueillir un soupçon si odieux ! Je te jure

que mon mari est incapable d'une infamie. Réponds donc que c'est évident ! Le prends-tu pour un misérable ?

VERDELET.—Non pas !

ANTOINETTE.—Alors tu peux jurer qu'il est innocent .... jure-le, mon bon Tony, jure-le !

VERDELET.—Je le jure ! je le jure !

ANTOINETTE.—Pourquoi lui écrit-elle ?

VERDELET.—Pour l'inviter à quelque soirée, tout simplement.

ANTOINETTE.—Une soirée bien pressée, puisqu'elle envoie l'invitation par un domestique.—Oh ! quand je pense que le secret de ma destinée est enfermé sous ce pli .... allons-nous-en .... cette lettre m'attire .... je suis tentée. (*Elle la remet sur la table et reste immobile à la regarder.*)

VERDELET.—Viens, tu as raison. (*Elle ne bouge pas.*)

SCÈNE VII.

LES MÊMES, POIRIER.

POIRIER.—Dis donc, fifille .... Antoinette .... (*A Verdelet.*) Qu'est-ce qu'elle regarde là, une lettre ? (*Il la prend.*)

ANTOINETTE.—Laissez, mon père, c'est une lettre pour M. de Presles.

POIRIER, *regardant l'adresse.*—Jolie écriture ! (*Il la sent.*) Ça ne sent pas le tabac. C'est une lettre de femme.

ANTOINETTE.—Oui, de madame de Montjay, je sais ce que c'est.

POIRIER.—Comme tu as l'air agité .... Est-ce que tu as la fièvre ? (*Il lui prend la main.*) Tu as la fièvre !

ANTOINETTE.—Non, mon père.

POIRIER.—Si fait ! Il y a quelque chose. Voyons, parle. 5

ANTOINETTE.—Il n'y a rien, je vous assure ....

VERDELET, *bas à Poirier.*—Laisse-la donc tranquille .... elle est jalouse.

POIRIER.—Tu est jalouse ? Est-ce que le marquis te ferait des traits, par hasard ? Nom de nom ! si je le 10 savais !

ANTOINETTE.—Si vous m'aimez, mon père ....

POIRIER.—Si je t'aime !

ANTOINETTE.—Ne tourmentez plus Gaston.

POIRIER.—Est-ce que je le tourmente ? je fais des 15 économies, voilà tout.

VERDELET.—Tu fais des taquineries, et elles retombent sur ta fille.

POIRIER.—Mêle-toi de ce qui te regarde. (*A Antoinette.*) Voyons, qu'est-ce qu'il t'a fait, ce monsieur ? je veux le 20 savoir.

ANTOINETTE, *effrayée.*—Rien .... rien .... n'allez pas le quereller, au nom du ciel !

POIRIER.—Pourquoi es-tu jalouse ? Pourquoi mangeais-tu des yeux cette lettre ? (*Il la prend.*) Est-ce que 25 tu crois que madame de Montjay ? ....

ANTOINETTE.—Non, non ....

POIRIER.—Elle le croit, n'est-ce pas, Verdelet ?

VERDELET.—Elle suppose ....

POIRIER.—Il est facile de s'en assurer. (*Il rompt le* 30 *cachet.*)

ANTOINETTE.—Mon père !.... le secret d'une lettre est sacré !

POIRIER.—Il n'y a de sacré pour moi que ton bonheur.

VERDELET.—Prends garde, Poirier !.... Que dira ton gendre ?

POIRIER.—Je me soucie bien de mon gendre ! (*Il ouvre la lettre.*)

ANTOINETTE.—Ne lisez pas, au nom du ciel !

POIRIER.—Je lirai....Si ce n'est pas mon droit, c'est mon devoir. (*Lisant.*) "Cher Gaston...." Ah ! le scélérat ! (*Il laisse tomber la lettre.*)

ANTOINETTE.—C'est sa maîtresse !.... Oh ! mon Dieu !....(*Elle tombe dans un fauteuil.*)

POIRIER, *prenant Verdelet au collet.*—C'est toi qui m'as laissé faire ce mariage-là.

VERDELET.—C'est trop fort !

POIRIER.—Quand je t'ai consulté, pourquoi ne t'es-tu pas mis en travers ? Pourquoi ne m'as-tu pas dit ce qui devait arriver ?

VERDELET.—Je te l'ai dit vingt fois !.... mais monsieur était ambitieux !

POIRIER.—Ça m'a bien réussi !

VERDELET.—Elle perd connaissance.

POIRIER.—Ah ! mon Dieu !

VERDELET, *à genoux devant Antoinette.*—Toinon, mon enfant, reviens à toi....

POIRIER.—Ôte-toi de là.... Est-ce que tu sais ce qu'il faut lui dire ! (*A genoux devant Antoinette.*) Toinon, mon enfant, reviens à toi....

ANTOINETTE.—Ce n'est rien, mon père.

POIRIER.—Sois tranquille .... je te débarrasserai de ce monstre.

ANTOINETTE.—Qu'ai-je donc fait au bon Dieu pour être éprouvée de la sorte ! Après trois mois de mariage ! Non ! le lendemain ! le lendemain ! Il ne m'a pas été fidèle un jour ! Il a couru chez cette femme en sortant de mes bras.... Il n'avait donc pas senti battre mon cœur ? il n'avait donc pas compris que je me donnais à lui tout entière ? Le malheureux ! j'en mourrai !

POIRIER.—Tu en mourras ?....je te le défends ! Qu'est-ce que je deviendrais, moi ! Ah ! le brigand ! ....Où vas-tu ?

ANTOINETTE.—Chez moi.

POIRIER.—Veux-tu que je t'accompagne ?

ANTOINETTE.—Merci, mon père.

VERDELET, *à Poirier.*—Laissons-la pleurer seule.... les larmes la soulageront.

SCÈNE VIII.

POIRIER, VERDELET.

POIRIER.—Quel mariage ! quel mariage ! (*Il se promène en se donnant des coups de poing.*)

VERDELET.—Calme-toi, Poirier .... tout peut se réparer. Notre devoir, maintenant, c'est de rapprocher ces deux cœurs.

POIRIER—Mon devoir, je le connais, et je le ferai. (*Il ramasse la lettre.*)

VERDELET.—Je t'en supplie, pas de coup de tête !

SCÈNE IX.

LES MÊMES, GASTON.

POIRIER.—Vous cherchez quelque chose, monsieur ?

GASTON.—Oui, une lettre.

POIRIER.—De madame de Montjay. Ne cherchez pas, elle est dans ma poche.

5 GASTON.—L'auriez-vous ouverte, par hasard ?

POIRIER.—Oui, monsieur, je l'ai ouverte.

GASTON.—Vous l'avez ouverte ? Savez-vous bien, monsieur, que c'est une indignité ? que c'est l'action d'un malhonnête homme ?

10 VERDELET.—Monsieur le marquis ! . . . . Poirier !

POIRIER.—Il n'y a qu'un malhonnête homme ici, c'est vous !

GASTON.—Pas de reproches ! En me volant le secret de mes fautes, vous avez perdu le droit de les juger ! Il y a 15 quelque chose de plus inviolable que la serrure d'un coffre-fort, monsieur, c'est le cachet d'une lettre, car il ne se défend pas.

VERDELET, *à Poirier.* Qu'est-ce que je te disais ?

POIRIER.—C'est trop fort. Un père n'aurait pas le 20 droit . . . . Mais je suis bien bon de répondre ! Vous vous expliquerez devant les tribunaux, monsieur le marquis.

VERDELET.—Les tribunaux !

POIRIER.—Ah ! vous croyez qu'on peut impunément 25 apporter dans nos familles l'adultère et le désespoir ? Un bon procès, monsieur ! un procès en séparation de corps !

GASTON.—Un procès ? où cette lettre sera lue ?

POIRIER.—En public, oui, monsieur, en public.

VERDELET.—Es-tu fou, Poirier ? un pareil scandale !

GASTON.—Mais, vous ne songez pas que vous perdez une femme ! 5

POIRIER.—Vous allez me parler de son honneur peut-être ?

GASTON.—Oui, de son honneur, et si ce n'est pas assez pour vous, sachez qu'il y va de sa ruine . . . .

POIRIER.—Tant mieux, morbleu, j'en suis ravi ! Elle 10 ne sera jamais trop punie, celle-là !

GASTON.—Monsieur . . . .

POIRIER.—En voilà une, par exemple, qui n'intéressera personne ! Prendre le mari d'une pauvre jeune femme après trois mois de mariage ! 15

GASTON.—Elle est moins coupable que moi, n'accusez que moi . . . .

POIRIER.—Si vous croyez que je ne vous méprise pas comme le dernier des derniers ! . . . . N'êtes-vous pas honteux ? sacrifier une femme charmante . . . . Que lui 20 reprochez-vous ? Trouvez-lui un défaut, un seul, pour vous excuser ! Un cœur d'or ! des yeux superbes ! Et une éducation ! Tu sais ce qu'elle m'a coûté, Verdelet ?

VERDELET.—Modère-toi, de grâce . . . .

POIRIER.—Crois-tu que je ne me modère pas ? Si je 25 m'écoutais ! . . . . mais non . . . . il y a des tribunaux . . . . je vais chez mon avoué.

GASTON.—Attendez jusqu'à demain, monsieur, je vous en supplie . . . . donnez-vous le temps de la réflexion.

POIRIER.—C'est tout réfléchi. 30

GASTON, *à Verdelet.*—Aidez-moi à prévenir un malheur irréparable, monsieur.

VERDELET.—Ah ! vous ne le connaissez pas !

GASTON, *à Poirier.*—Prenez garde, monsieur. Je dois sauver cette femme, je dois la sauver à tout prix.... Comprenez donc que je suis responsable de tout !

POIRIER.—Je l'entends bien ainsi.

GASTON.—Vous ne savez pas jusqu'où le désespoir pourrait m'emporter !

POIRIER.—Des menaces ?

GASTON.—Oui ! des menaces ; rendez-moi cette lettre, vous ne sortirez pas !

POIRIER.—De la violence ! faut-il que je sonne mes gens ?

GASTON.—C'est vrai ! ma tête se perd. Écoutez-moi, du moins. Vous n'êtes pas méchant, c'est la colère, c'est la douleur qui vous égare.

POIRIER.—Colère légitime, douleur respectable !

GASTON.—Oui, monsieur, je reconnais mes fautes, je les déplore.... mais si je vous jurais de ne plus revoir madame de Montjay, si je vous jurais de consacrer ma vie au bonheur de votre fille ?

POIRIER.—Ce serait la seconde fois que vous le jureriez.... Finissons !

GASTON.—Arrêtez ! vous aviez raison ce matin, c'est le désœuvrement qui m'a perdu.

POIRIER.—Ah ! vous le reconnaissez, maintenant !

GASTON.—Eh bien, si je prenais un emploi ?....

POIRIER.—Un emploi ? vous ?

GASTON.—Vous avez le droit de douter de ma parole,

je le sais ; mais gardez cette lettre, et si je manque à mes engagements, vous serez toujours à temps....

VERDELET.—Voyons, Poirier, c'est une garantie, cela.

POIRIER.—Une garantie de quoi ?

VERDELET.—De sa fidélité à ses promesses : il ne verra plus cette dame ; il prendra un emploi ; il se consacrera au bonheur de ta fille.... Que peux-tu lui demander de plus ?

POIRIER.—J'entends bien.... mais qui me répondrait ?....

VERDELET.—La lettre ! parbleu, la lettre !

POIRIER.—C'est vrai, oui, c'est vrai.

VERDELET.—Eh bien, tu acceptes ? Tout vaut mieux qu'une séparation.

POIRIER.—Ce n'est pas tout à fait mon avis.... Cependant puisque tu l'exiges.... (*Au marquis.*) Je souscris pour ma part, monsieur, au traité que vous m'offrez.... Il ne reste plus qu'à le soumettre à ma fille.

VERDELET.—Oh ! ce n'est pas ta fille qui demandera du scandale.

POIRIER.—Allons la trouver. (*A Gaston.*) Croyez bien, monsieur, qu'en tout ceci je ne consulte que le bonheur de mon enfant. Pour que vous n'ayez pas le droit d'en douter, je vous déclare d'avance que je n'attends plus rien de vous, que je n'accepterai rien, et resterai Gros-Jean comme devant.

VERDELET.—C'est bien, Poirier.

POIRIER, *à Verdelet.*—A moins pourtant qu'il ne rende ma fille si heureuse....si heureuse !.... (*Ils sortent.*)

SCÈNE X.

GASTON, *seul.*—Tu l'as voulu, marquis de Presles ! Est-ce assez d'humiliations ! Ah ! madame de Montjay ! .... En ce moment mon sort se décide. Que vont-ils me rapporter ? Ma condamnation ou celle de cette in-
5 fortunée ? la honte ou le remords ? Et tout cela pour une fantaisie d'un jour ! Tu l'as voulu, marquis de Presles....n'accuse que toi. (*Il reste absorbé.*)

SCÈNE XI.

GASTON, LE DUC.

LE DUC, *entrant, et frappant sur l'épaule de Gaston.*—Qu'as-tu donc ?

10 GASTON.—Tu sais ce que mon beau-père me demandait ce matin ?

LE DUC.—Eh bien ?

GASTON.—Si on te disait que j'y consens ?

LE DUC.—Je répondrais que c'est impossible.

15 GASTON.—C'est pourtant la vérité.

LE DUC.—Es-tu fou ? Tu le disais toi-même, s'il est un homme qui n'ait pas le droit....

GASTON.—Il le faut.... Mon beau-père a ouvert une lettre de madame de Montjay ; dans sa colère, il voulait
20 la porter chez son avoué, et, pour l'arrêter, j'ai dû me mettre à sa discrétion.

LE DUC.—Pauvre ami ! dans quel abîme as-tu roulé !

GASTON.—Ah ! si Pontgrimaud me tuait demain, quel service il me rendrait !

LE DUC.—Voyons, voyons, pas de ces idées-là !

GASTON.—Cela arrangerait tout.

LE DUC.—Tu n'as que vingt-cinq ans, ta vie peut être belle encore.

GASTON.—Ma vie ?.... Regarde où j'en suis : ruiné, esclave d'un beau-père dont le despotisme s'autorisera de mes fautes, mari d'une femme que j'ai blessée au cœur et qui ne l'oubliera jamais !.... Tu dis que ma vie peut être belle encore !.... Mais je suis dégoûté de tout et de moi-même !.... Mes étourderies, mes sottises, mes égarements m'ont amené à ce point que tout me manque à la fois : la liberté, le bonheur domestique, l'estime du monde et la mienne propre !.... Quelle pitié !....

LE DUC.—Du courage, mon ami ; ne te laisse pas abattre !

GASTON, *se levant.*—Oui, je suis un lâche ! Un gentilhomme a le droit de tout perdre, fors l'honneur.

LE DUC.—Que veux-tu faire ?

GASTON.—Ce que tu ferais à ma place.

LE DUC.—Non, je ne me tuerais pas !

GASTON.—Tu vois bien que si, puisque tu m'as compris .... Tais-toi !.... je n'ai plus que mon nom, et je veux le garder intact .... On vient.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, POIRIER, ANTOINETTE ET VERDELET.

ANTOINETTE.—Non, mon père, non, c'est impossible ! .... Tout est fini entre monsieur de Presles et moi !

VERDELET.—Je ne te reconnais plus là, mon enfant.

POIRIER.—Mais puisque je te dis qu'il prendra une occupation ! qu'il ne reverra jamais cette femme ! qu'il te rendra heureuse !

ANTOINETTE.—Il n'y a plus de bonheur pour moi ! Si monsieur de Presles ne m'a pas aimée librement, croyez-vous qu'il m'aimera par contrainte ?

POIRIER, *au marquis.*—Parlez donc, monsieur !

ANTOINETTE.—Monsieur de Presles se tait ; il sait que je ne croirais pas à ses protestations. Il sait aussi que tout lien est rompu entre nous, et qu'il ne peut plus être qu'un étranger pour moi.... Reprenons donc tous les deux ce que la loi peut nous rendre de liberté.... Je veux une séparation, mon père. Donnez-moi cette lettre : c'est à moi, à moi seule, qu'il appartient d'en faire usage ! Donnez-la-moi !

POIRIER.—Je t'en supplie, mon enfant, pense au scandale qui va nous éclabousser tous.

ANTOINETTE.—Il ne salira que les coupables !

VERDELET.—Pense à cette femme que tu vas perdre à jamais....

ANTOINETTE.—A-t-elle eu pitié de moi ?.... Mon père, donnez-moi cette lettre. Ce n'est pas votre fille qui vous la demande, c'est la marquise de Presles outragée.

POIRIER.—La voilà.... Mais puisqu'il prendrait une occupation....

ANTOINETTE.—Donnez. (*Au marquis.*) Je tiens ma vengeance, monsieur, elle ne saurait m'échapper. Vous aviez engagé votre honneur pour sauver votre maîtresse, je le dégage et vous le rends. (*Elle déchire la lettre et la jette au feu.*)

POIRIER.—Eh bien, qu'est-ce qu'elle fait ?

ANTOINETTE.—Mon devoir !

VERDELET.—Brave enfant ! (*Il l'embrasse.*)

LE DUC.—Noble cœur !

GASTON.—Oh ! madame, comment vous exprimer ? .... Orgueilleux que j'étais ! je croyais m'être mésallié .... vous portez mon nom mieux que moi ! Ce ne sera pas trop de toute ma vie pour réparer le mal que j'ai fait.

ANTOINETTE.—Je suis veuve, monsieur.... (*Elle prend le bras de Verdelet pour sortir, la toile tombe.*)

ACTE QUATRIÈME.

Même décor.

SCÈNE PREMIÈRE.

VERDELET, ANTOINETTE, POIRIER.

Antoinette est assise entre Verdelet et Poirier.

VERDELET.—Je te dis que tu l'aimes encore.

POIRIER.—Et moi, je te dis que tu le hais.

VERDELET.—Mais non, Poirier....

POIRIER.—Mais si !.... Ce qui s'est passé hier ne te suffit pas, tu voudrais que ce vaurien m'enlevât ma fille à présent ?

VERDELET.—Je voudrais que l'existence d'Antoinette ne fût pas à jamais perdue, et à la façon dont tu t'y prends....

POIRIER.—Je m'y prends comme il me plaît, Verdelet.. Ça t'est facile de faire le bon apôtre, tu n'es pas à couteau tiré avec le marquis, toi ! une fois qu'il aurait emmené sa femme, tu serais toujours fourré chez elle, et pendant ce temps, je vivrais dans mon trou, seul, comme un chat-huant.... voilà ton rêve ! Oh ! je te connais, va ! Égoïste comme tous les vieux garçons !....

VERDELET.—Prends garde, Poirier ! Es-tu sûr qu'en poussant les choses à l'extrême, tu n'obéisses pas toi-même à un sentiment d'égoïsme ?....

POIRIER.—Nous y voilà! C'est moi qui suis l'égoïste ici! parce que je défends le bonheur de ma fille! parce que je ne veux pas que mon gueux de gendre m'arrache mon enfant pour la torturer! (*A sa fille.*) Mais dis donc quelque chose!.... ça te regarde plus que moi. 5

ANTOINETTE.—Je ne l'aime plus, Tony. Il a tué dans mon cœur tout ce qui fait l'amour.

POIRIER.—Ah!

ANTOINETTE.—Je ne le hais pas, mon père; il m'est indifférent, je ne le connais plus. 10

POIRIER.—Ça me suffit.

VERDELET.—Mais, ma pauvre Toinon, tu commences la vie à peine. As-tu jamais réfléchi sur la destinée d'une femme séparée de son mari? T'es-tu jamais demandé?..

POIRIER.—Ah! Verdelet, fais-nous grâce de tes ser- 15 mons! Elle sera, pardieu, bien à plaindre avec son bonhomme de père qui n'aura plus d'autre ambition que de l'aimer et de la dorloter! Tu verras, fifille, quelle bonne petite existence nous mènerons à nous deux.... (*Montrant Verdelet.*) A nous trois! car je vaux mieux que toi, 20 gros égoïste!.... Tu verras comme nous t'aimerons, comme nous te câlinerons! Ce n'est pas nous qui te planterons là pour courir après des comtesses!.... Allons, faites tout de suite une risette à ce père.... dites que vous serez heureuse avec lui. 25

ANTOINETTE.—Oui, mon père, bien heureuse.

POIRIER.—Tu l'entends, Verdelet?

VERDELET.—Oui, oui.

POIRIER.—Quant à ton garnement de mari.... tu as été trop bonne pour lui, ma fille.... nous le tenions!.. 30 Enfin!.... Je lui servirai une pension de mille écus, et il ira se faire pendre ailleurs.

ANTOINETTE.—Ah ! qu'il prenne tout, qu'il emporte tout ce que je possède !

POIRIER.—Non pas !

ANTOINETTE.—Je ne demande qu'une chose, c'est de ne jamais le revoir.

POIRIER.—Il entendra parler de moi sous peu.... Je viens de lui décocher un dernier trait.

ANTOINETTE.—Qu'avez-vous fait ?

POIRIER.—J'ai mis en vente le château de Presles, le château de messieurs ses pères.

ANTOINETTE.—Vous avez fait cela ? Et toi, Tony, tu l'as laissé faire ?

VERDELET, *bas à Antoinette.*—Sois tranquille.

POIRIER.—Oui, oui. La bande noire a bon nez, et j'espère qu'avant un mois, ce vestige de la féodalité ne souillera plus le sol d'un peuple libre. Sur son emplacement, on plantera des betteraves. Avec ses matériaux, on bâtira des chaumières pour l'homme utile, pour le laboureur, pour le vigneron. Le parc de ses pères, on le rasera, on le sciera en petits morceaux, on le brûlera dans la cheminée des bons bourgeois qui ont gagné de quoi acheter du bois. J'en ferai venir quelques stères pour ma consommation personnelle.

ANTOINETTE.—Mais il croira que c'est une vengeance.

POIRIER.—Il aura raison.

ANTOINETTE.—Il croira que c'est moi....

VERDELET, *bas à Antoinette.*—Sois donc tranquille, mon enfant.

POIRIER.—Je vais voir si les affiches sont prêtes, des affiches énormes dont nous couvrirons les murs de Paris. —A vendre, le château de Presles !

VERDELET.—Il est peut-être déjà vendu.

POIRIER.—Depuis hier au soir ? Allons donc ! je vais chez l'imprimeur.

SCÈNE II.

VERDELET, ANTOINETTE.

VERDELET.—Ton père est absurde ! si on le laissait faire, il rendrait tout rapprochement impossible entre ton mari et toi.

ANTOINETTE.—Qu'espères-tu donc, mon pauvre Tony ? Mon amour est tombé de trop haut pour pouvoir se relever jamais. Tu ne sais pas ce que monsieur de Presles était pour moi....

VERDELET.—Mais si, mais si, je le sais.

ANTOINETTE.—Ce n'était pas seulement un mari, c'était un maître dont j'aurais été fière d'être la servante. Je ne l'aimais pas seulement, je l'admirais comme le représentant d'un autre âge. Ah ! Tony, quel réveil !

UN DOMESTIQUE, *entrant.*—Monsieur le marquis demande si madame peut le recevoir ?

ANTOINETTE.—Non.

VERDELET.—Reçois-le, mon enfant. (*Au domestique.*) Monsieur le marquis peut entrer. (*Le domestique sort.*)

ANTOINETTE.—A quoi bon ? (*Le marquis entre.*)

GASTON.—Rassurez-vous, madame, vous n'aurez pas longtemps l'ennui de ma présence. Vous l'avez dit hier, vous êtes veuve, et je suis trop coupable pour ne pas sentir que votre arrêt est irrévocable. Je viens vous dire adieu.

VERDELET.—Comment, monsieur ?

GASTON.—Oui, monsieur, je prends le seul parti honorable qui me reste, et vous êtes homme à le comprendre.

VERDELET.—Mais, monsieur....

5 GASTON.—Je vous entends.... Ne craignez rien de l'avenir, et rassurez monsieur Poirier. J'ai un état, celui de mon père : soldat. Je pars demain pour l'Afrique avec monsieur de Montmeyran, qui me sacrifie son congé.

10 VERDELET, *bas à Antoinette.*—C'est un homme de cœur.

ANTOINETTE, *de même.*—Je n'ai jamais dit qu'il fût lâche.

VERDELET.—Voyons, mes enfants....ne prenez pas 15 de résolutions extrêmes.... Vos torts sont bien grands, monsieur le marquis, mais vous ne demandez qu'à les réparer, j'en suis sûr.

GASTON.—Ah ! s'il était une expiation ! (*Un silence.*) Il n'en est pas, monsieur. (*A Antoinette.*) Je vous laisse 20 mon nom, madame, vous le garderez sans tâche. J'emporte le remords d'avoir troublé votre vie, mais vous êtes jeune, vous êtes belle, et la guerre a d'heureux hasards.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LE DUC.

LE DUC.—Je viens te chercher.

25 GASTON.—Allons ! (*Tendant la main à Verdelet.*) Adieu, monsieur Verdelet. (*Ils s'embrassent.*) Adieu, madame, adieu, pour toujours.

LE DUC.—Pour toujours ! Il vous aime, madame.

GASTON.—Tais-toi !

VERDELET.—Il vous aime éperdument.... En sortant de l'abîme dont vous l'avez tiré, ses yeux se sont ouverts, il vous a vue telle que vous êtes.

ANTOINETTE.—Mademoiselle Poirier l'emporte sur madame de Montjay !....quel triomphe !.... 5

VERDELET.—Ah ! tu es cruelle !

GASTON.—C'est justice, monsieur. Elle était digne de l'amour le plus pur, et je l'ai épousée pour son argent. J'ai fait un marché ! un marché que je n'ai pas même eu la probité de tenir. (*A Antoinette.*) Oui, le lendemain de notre mariage, je vous sacrifiais, par forfanterie de vice, à une femme qui ne vous vaut pas. C'était trop peu de votre jeunesse, de votre grâce, de votre pureté : pour éclairer ce cœur aveugle, il vous a fallu en un jour me sauver deux fois l'honneur. Quelle âme assez basse pour résister à tant de dévouement, et que prouve mon amour, qui puisse me relever à vos yeux ! En vous aimant, je fais ce que tout homme ferait à ma place ; en vous méconnaissant, j'ai fait ce que n'eût fait personne. Vous avez raison, madame, méprisez un cœur indigne de vous ; j'ai tout perdu, jusqu'au droit de me plaindre, et je ne me plains pas.... Viens, Hector.

LE DUC.—Attends .... Savez-vous où il va, madame ? Sur le terrain.

VERDELET ET ANTOINETTE.—Sur le terrain ?

GASTON.—Que fais-tu ?

LE DUC.—Puisque ta femme ne t'aime plus, on peut bien lui dire .... Oui, madame, il va se battre.

ANTOINETTE.—Ah ! Tony, sa vie est en danger ....

LE DUC.—Que vous importe, madame ? Tout n'est-il pas rompu entre vous ?

ANTOINETTE.—Oui, oui, je le sais, tout est rompu.... Monsieur de Presles peut disposer de sa vie.... il ne me doit plus rien....

LE DUC, *à Gaston.*—Allons, viens.... (*Ils vont jusqu'à la porte.*)

ANTOINETTE.—Gaston !

LE DUC.—Tu vois bien qu'elle t'aime encore !

GASTON, *se jetant à ses pieds.*—Ah ! madame, s'il est vrai, si je ne suis pas sorti tout à fait de votre cœur, dites un mot.... donnez-moi le désir de vivre. (*Entre Poirier.*)

SCÈNE IV.

LES MÊMES, POIRIER.

POIRIER.—Qu'est-ce que vous faites donc là, monsieur le marquis ?

ANTOINETTE.—Il va se battre !

POIRIER.—Un duel ! cela t'étonne ? Les maîtresses, les duels, tout cela se tient. Qui a terre a guerre.

ANTOINETTE.—Que voulez-vous dire, mon père ?.... Supposeriez-vous ?....

POIRIER.—J'en mettrais ma main au feu.

ANTOINETTE.—Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, monsieur ? Vous ne répondez pas ?

POIRIER.—Crois-tu qu'il aura la franchise de l'avouer ?

GASTON.—Je ne sais pas mentir, madame. Ce duel est tout ce qui reste d'un passé odieux.

POIRIER.—Il a l'impudence d'en convenir ! Quel cynisme !

ANTOINETTE.—Et on me dit que vous m'aimez !.... Et j'étais prête à vous pardonner au moment où vous alliez vous battre pour votre maîtresse !.... On faisait de cette dernière offense un piège à ma faiblesse.... Ah ! monsieur le duc ! 5

LE DUC.—Il vous l'a dit, madame, ce duel est le reliquat d'un passé qu'il déteste et qu'il voudrait anéantir.

VERDELET, *au marquis.*—Eh bien, monsieur, c'est bien simple ; si vous n'aimez plus madame de Montjay, ne vous battez pas pour elle. 10

GASTON.—Quoi ! monsieur, faire des excuses !

VERDELET.—Il s'agit de donner à Antoinette une preuve de votre sincérité ; c'est la seule que vous puissiez lui offrir. D'ailleurs, ne lui demandiez-vous pas tout à l'heure, comme une grâce, de vous imposer une 15 expiation ? Le temps était la seule épreuve à laquelle on pût vous soumettre. Ne devez-vous pas être heureux d'un sacrifice qui vous acquitte en un instant ? Celui qu'on vous demande est très-grand, je le sais ; mais, s'il l'était moins, pourrait-il racheter vos torts ? 20

POIRIER, *à part.*—Voilà cet imbécile qui va les raccommoder, maintenant !

GASTON.—Je ferais avec joie le sacrifice de ma vie pour réparer mes fautes, mais celui de mon honneur, la marquise de Presles ne l'accepterait pas. 25

ANTOINETTE.—Et si vous vous trompiez, monsieur ? si je vous le demandais ?

GASTON.—Quoi, madame, vous exigeriez !....

ANTOINETTE.—Que vous fassiez pour moi presque autant que pour madame de Montjay ? Oui, monsieur. 30 Vous consentiez pour elle à renier le passé de votre famille, et vous ne renonceriez pas pour moi à un duel

.... à un duel qui m'offense? Comment croirai-je à votre amour, s'il est moins fort que votre vanité?

POIRIER.—D'ailleurs, vous serez bien avancé quand vous aurez attrapé un mauvais coup! Croyez-moi, prudence est mère de sûreté.

VERDELET, *à part.*—Vieux serpent!

GASTON.—Voilà ce qu'on dirait, madame.

ANTOINETTE.—Qui oserait douter de votre courage? N'avez-vous pas fait vos preuves?

POIRIER.—Et que vous importe l'opinion d'un tas de godelureaux? Vous aurez l'estime de mes amis, cela doit vous suffire....

GASTON.—Vous le voyez, madame, on rirait de moi, vous n'aimeriez pas longtemps un homme ridicule.

LE DUC.—Personne ne rira de toi. C'est moi qui porterai tes excuses sur le terrain, et je te promets qu'elles n'auront rien de plaisant.

GASTON.—Comment, tu es aussi d'avis?....

LE DUC.—Oui, mon ami; ton duel n'est pas de ceux qu'il ne faut pas arranger, et le sacrifice dont se contente ta femme ne touche qu'à ton amour-propre.

GASTON.—Des excuses, sur le terrain!....

POIRIER.—J'en ferais, moi....

VERDELET.—Décidément, Poirier, tu veux forcer ton gendre à se battre?

POIRIER.—Moi, je fais tout ce que je peux pour l'en empêcher.

LE DUC.—Allons, Gaston, tu n'as pas le droit de refuser cette marque d'amour à ta femme.

GASTON.—Eh bien.... Non!.... c'est impossible.

ANTOINETTE.—Mon pardon est à ce prix.

GASTON.—Reprenez-le donc, madame, je ne porterai pas loin mon désespoir.

POIRIER.—Ta, ra, ta, ta. Ne l'écoute pas, fifille; quand il aura l'épée à la main, il se défendra malgré lui. C'est comme un maître nageur qui veut se noyer : une fois dans l'eau, le diable ne l'empêcherait pas de tirer sa coupe.

ANTOINETTE.—Si madame de Montjay vous défendait de vous battre, vous lui obéiriez. Adieu.

GASTON.—Antoinette.... au nom du ciel !....

LE DUC.—Elle a mille fois raison.

GASTON.—Des excuses ! moi !

ANTOINETTE.—Ah ! vous n'avez que de l'orgueil !

LE DUC.—Voyons, Gaston, fais-toi violence. Je te jure que moi, à ta place, je n'hésiterais pas.

GASTON.—Eh bien.... A un Pontgrimaud !.... Va sans moi.

LE DUC, *à Antoinette.*—Eh bien, madame, êtes-vous contente de lui ?

ANTOINETTE.—Oui, Gaston, tout est réparé. Je n'ai plus rien à vous pardonner, je vous crois, je suis heureuse, je vous aime. (*Le marquis reste immobile, la tête basse.—Antoinette va à son mari, lui prend la tête dans ses mains et l'embrasse au front.*) Et, maintenant, va te battre, va !..

GASTON.—Oh ! chère femme, tu as le cœur de ma mère !

ANTOINETTE.—Celui de la mienne, monsieur....

POIRIER, *à part.*—Que les femmes sont bêtes, mon Dieu !

GASTON, *au duc.*—Allons ! vite ! nous arriverons les derniers.

ANTOINETTE.—Vous tirez bien l'épée, n'est-ce pas ?

LE DUC.—Comme Saint-George, madame, et un poignet d'acier ! Monsieur Poirier, priez pour Pontgrimaud.

ANTOINETTE, *à Gaston.*—N'allez pas tuer ce pauvre
5 jeune homme, au moins.

GASTON.—Il en sera quitte pour une égratignure, puisque tu m'aimes. Partons, Hector. (*Entre un domestique avec une lettre sur un plat d'argent.*)

ANTOINETTE.—Encore une lettre !

10 GASTON.—Ouvrez-la vous-même.

ANTOINETTE.—C'est la première, monsieur.

GASTON.—Oh ! j'en suis sûr.

ANTOINETTE *ouvre la lettre.*—C'est de monsieur de Pontgrimaud.

15 GASTON.—Bah !

ANTOINETTE, *lisant.*—" Mon cher marquis."

GASTON.—Faquin !

ANTOINETTE.—" Nous avons fait tous les deux nos preuves."

20 GASTON.—Dans un genre différent.

ANTOINETTE.—" Je n'hésite donc pas à vous dire que je regrette un moment de vivacité."

GASTON.—Oui, de vivacité de ma part.

ANTOINETTE.—" Vous êtes le seul homme du monde
25 à qui je consentisse à faire des excuses."

GASTON.—Vous me flattez, monsieur.

ANTOINETTE.—" Et je ne doute pas que vous les acceptiez aussi galamment qu'elles vous sont faites."

GASTON.—Ni plus ni moins.

30 ANTOINETTE.—" Tout à vous de cœur."

" VICOMTE DE PONTGRIMAUD."

LE DUC.—Il n'est pas vicomte, il n'a pas de cœur, il n'a pas de Pont ; mais il est Grimaud, sa lettre finit bien.

VERDELET, *à Gaston.*—Tout s'arrange pour le mieux, mon cher enfant : j'espère que vous voilà corrigé ?

GASTON.—A tout jamais, cher monsieur Verdelet. A partir d'aujourd'hui, j'entre dans la vie sérieuse et calme; et, pour rompre irrévocablement avec les folies de mon passé, je vous demande une place dans vos bureaux.

VERDELET.—Dans mes bureaux ! vous ! un gentilhomme !

GASTON.—Ne dois-je pas nourrir ma femme ?

LE DUC.—Tu feras comme les nobles bretons qui déposaient leur épée au parlement avant d'entrer dans le commerce, et qui venaient la reprendre après avoir établi leur maison.

VERDELET.—C'est bien, monsieur le marquis.

POIRIER, *à part.*—Exécutons-nous. (*Haut.*) C'est très-bien, mon gendre, voilà des sentiments véritablement libéraux. Vous étiez digne d'être un bourgeois. Nous pouvons nous entendre, faisons la paix et restez chez moi.

GASTON.—Faisons la paix, je le veux bien, monsieur. Quant à rester ici, c'est autre chose. Vous m'avez fait comprendre le bonheur du charbonnier qui est maître chez lui. Je ne vous en veux pas, mais je m'en souviendrai.

POIRIER.—Et vous emmenez ma fille ? vous me laissez seul dans mon coin ?

ANTOINETTE.—J'irai vous voir, mon père.

GASTON.—Et vous serez toujours le bienvenu chez moi.

POIRIER.—Ma fille va être la femme d'un commis-marchand !

VERDELET.—Non, Poirier ; ta fille sera châtelaine de Presles. Le château est vendu depuis ce matin, et, avec la permission de ton mari, Toinon, ce sera mon cadeau de noces.

5 ANTOINETTE.—Bon Tony ! .... Vous me permettez d'accepter, Gaston ?

GASTON.—Monsieur Verdelet est de ceux envers qui la reconnaissance est douce.

VERDELET.—Je quitte le commerce, je me retire chez 10 vous, monsieur le marquis, si vous le trouvez bon, et nous cultiverons vos terres ensemble : c'est un métier de gentilhomme.

POIRIER.—Eh bien, et moi ? on ne m'invite pas ? .... Tous les enfants sont des ingrats, mon pauvre père avait 15 raison.

VERDELET.—Achète une propriété, et viens vivre auprès de nous.

POIRIER.—Tiens, c'est une idée.

VERDELET.—Pardieu ! tu n'as que cela à faire, car tu 20 es guéri de ton ambition .... je pense.

POIRIER.—Oui, oui. (*A part.*) Nous sommes en quarante-six. Je serai député de l'arrondissement de Presles en quarante-sept .... et pair de France en quarante-huit.

FIN.

NOTES.

The heavy figures refer to the page, the ordinary figures to the line.

1.—1. **brigadier**, lowest grade of cavalry officer, *corporal.* A corporal of infantry is called 'caporal.'

2.—5. **Fichtre**, euphemism for a coarse word, *hang it.*—20. **régiment.** A play on words: 'régiment' was formerly used for *régime.*

3.—3. **galon de laine**, *sleeve-stripe* indicating the grade of corporal or sergeant.—4. **Isly**, river on the frontier of Morocco near which the French defeated the natives in 1844.—6. **l'étoile des braves**, the 'croix' or badge of the Legion of Honor, an order recognizing civil as well as military merit, founded by Napoleon in 1802. The old nobility laughed at this new substitute for the orders of chivalry. Émile Augier was made Grand Officer of the Legion in 1881.—24. **café de Paris**, then situated on the Boulevard des Italiens. The French use their *cafés* much as we use our clubs. One is apt to find many of those belonging to a given set, literary or otherwise, assembled at their favorite *café* either immediately before dinner, "pour prendre l'apéritif," or later.—25. **chauvinisme**, excessive and warlike patriotism, *jingoism.* Nicholas Chauvin, a brave soldier under the great Napoleon, made himself conspicuous by these qualities.—27. **défonce les blagues.** Another play on words: a 'blague' is a pouch for holding pipe-tobacco, and the word is also used universally, although slangily, for *chaffing, scoffing.*—29. **soit.** Many sound the *t* when, as here, 'soit' stands alone—"cela ne vaut rien," remarks Littré.—**drapeau.** Gaston, type of the old "legitimist" nobility of Bourbon sympathies, is not yet reconciled to the tricolor flag of the first Republic, which, although replaced by the white flag of the Bourbons at the Restoration (1814), had been adopted, after the revolution of 1830, by Louis-Philippe.

4.—11. **livres**, old word now used for 'francs' only in speak-

ing of income.—13. **carnaval**, time of merry-making extending from Epiphany to Ash-Wednesday.—30. **je fais courir**, *I keep race-horses;* 'les courses,' *the races.*—32. **Vatel.** When the great Condé entertained Louis XIV. (in 1671), his 'maître d'hôtel,' one Vatel, declared himself dishonored and refused to be comforted when he learned that the *rôti* did not go round at dinner, and later ran himself through with his sword because he thought (incorrectly, as it proved) that there would be a scarcity of fish at breakfast.

5.—9. **pensionnaire**, used in the sense of *simple* as a schoolgirl.—19. **George Dandin**, unfortunate hero of Molière's well-known comedy of the same name. He married above his position and was cruelly imposed upon by his wife and her family. The name is a synonym of simpleton. The authors of this play thought of calling it 'La Revanche de George Dandin.'—32. **Corvisart**, famous French physician (1755–1821).

6.—2. **décompter** means both *to discount* and *to be disappointed.* —19. **dot**, sound the *t.*—22. **ci**, bookkeeping term placed before the amount of each item of a bill; thus: *Trois mètres de drap à trente fr., ci.....90 fr.* Translate *total*, or *that is.*—23. **coupon de rentes**, government (here 5%) *bond* in the form of a perpetual annuity.

7.—22. **délustré, décati**, terms used (especially the latter) in the clothing business—*to remove the gloss*, the new appearance of cloth.

8.—21. **été de la Saint-Martin**, *Indian Summer.* The weather is supposed to be warm and pleasant on St. Martin's day (Nov. 11th).

9.—10. **noblesse d'épée**, the *old* nobility, considered to have earned rank sword in hand.—11. **Grimaud**, formerly *young and ignorant pupil*, now *peevish.*—12, 13. **c'est, ça.** The pronouns here express contempt. Cf. 30—29. **légitimiste**, partisan of the elder branch of the Bourbon family. Louis-Philippe (1830–48) was the head of its younger branch.—15. **Montmorency**, one of the oldest and noblest French families.—18. **lansquenet**, an old card game fashionable in the early days of Louis-Philippe's reign, but now played for the most part in questionable society.

10.—7. **chasseurs d'Afrique**, name given to a few regiments of light cavalry. The term 'chasseurs' is also applied to light

infantry.—8. **A la bonne heure**, to be translated according to the context—"Good," remarks Verdelet, "he at least is not an idler like Gaston." Cf. **23**—14 and **31**—5.

11.—6. **place de fiacres**, *cab-stand.*—8. **Cassandre**, type of imbecile, credulous old man, frequently appearing first in Italian then in French comedy.—**ganache!** *fool* (lit. lower *jaw* of the horse).—15. Sarcasm that bodes Gaston no good.—27. **Géronte**, name given in comedy to ridiculous old men.

12.—19. **comme de ça**, he snaps his fingers.

13.—26. Note the omission of 'pas.'

14.—2. **Diantre**, *the deuce*, euphemism for 'diable.'—6. **pas de clerc**, *slip, blunder*, the term 'clerc' being applied to young and consequently inexperienced students in theology.—26. **rabat-joie**, a word which has long passed current (cf. *Mlle. de la Seiglière*, III, 5): "Voici les eigneur Rabat-joie"; but *papa-gâteau*, which immediately suggests 'gâter,' to spoil, is not a dictionary word.

15.—4. **Le Constitutionnel**, liberal newspaper, then (1846) managed by the famous historian and statesman Thiers.—9. **pair de France**, member of the Upper Chamber, modelled after the English House of Lords, and forming part of the legislative power from the Restoration (1814) to the revolution of 1848.—20. **y est bien**, *is a member, though.*

16.—8. **que ne**, etc. 'Pas' is omitted in rhetorical questions. Cf. **20**—6 and **32**—14.

17.—1. **Où veux-tu qu'il soit?** *Where else?*—9. **arts d'agrément**, mere *accomplishments.* Verdelet reads (cf. **13**—9 and **27**—11), but scorns the piano! Like Gaston he is fond of punning.—29. **Ça ne se prend pas comme un rhume.** "*You can't take an embassy as you do a cold.*"

18.—3. Antoinette's remark is explained by Gaston **28**—14 and **29**—10. For the same reason nearly one half (175 out of 364) of the members of the 'Chambre des pairs' (cf. **15**—9, note) resigned at the accession of Louis-Philippe.—16. —**Quant à**, etc. As often, Poirier strikes home.—22. **net.** The *t* is commonly sounded, even in the plural of the adjective.—25. **coq en pâte.** The fattening process is considered to be pleasing to the cock.

19.—1. **Dame**, *why of course!* From Latin 'dominus.'—7. **chapitre**, first religious, then any assembly.

20.—27. **Tony**, diminutive of Antoine.

22.—17. Expression used of indirect attack.

23.—3. **premier plan**, *foreground.* **pâte**, *color;* technically *unity or uniformity of execution.*

24.—19. **Pomard**, famous red wine from the village of the same name in the Côte d'Or (Burgundy). That a comet "announces . . . a superior quality of the year's wine, is gladly remembered by those who have not forgotten the comet and the good wine of the year 1811" (Guillemin, *World of Comets*, p. 495).—23. **En rendant le verre**, *if you return the bottles.*—27. A key to Poirier's past conduct.

26.—16. **faire interdire**, to have one declared by the courts unable to manage one's affairs.—26. **Palsembleu**, corruption of 'par le sang [de] Dieu.' Usually spelled *palsambleu.*

27.—10. Henri Heine (1799–1856), the German poet and writer who has been paradoxically described as the wittiest French writer since Voltaire, lived in Paris from the revolution of 1830 till his death.—15. **le sort des vieilles pleines lunes.** In the "Reisebilder" (*Die Stadt Lucca*, chapter XIII), a mother, when asked by her child what becomes of the old full moons, replies: "Die alten Vollmonde schlägt der liebe Gott mit dem Zuckerhammer in Stücke, und macht daraus die kleinen Sterne."

28.—19. By the second marriage of the mother (France) Verdelet means the accession of Louis-Philippe.—26, 27. Fictitious names.

29.—2. Verdelet implies that by entering the army Montmeyran approves the reconciliation of the old legitimist nobility with the new régime (of Louis-Philippe), but the duke replies that a soldier has no opinion except duty.—23. **dans de beaux draps**, *in a nice fix;* 'draps,' literally, *sheets.*

30.—29. **Ça**, cf. 9.—12, 13, note.

31.—17. **arabes.** He plays on the word, which has long been applied to usurers (as in *L'Avare*, II, 1).—18. **au denier deux.** 'Le denier deux, cinq,' etc., interest equal to one half, one fifth, etc., of the capital.

32.—2. **lézards empaillés.** In *L'Avare*, (II, 1) one item in the list of odds and ends to be accepted in part payment by a borrower is "une peau de lézard de trois pieds et demi, remplie de foin, curiosité agréable pour pendre au plancher

d'une chambre." Cf. *Mlle. de la Seiglière* (IV, 6), "qui . . . empaillera des lézards."

33.—5. **décrasses.** Cf. *Mlle. de la Seiglière* (I, 8), "l'unique ambition de cet avocat . . . était de décrasser ses écus."—19. **Noblesse oblige.** Proverb first used in the *Maximes et Réflexions* (pub. 1808) of the Duc de Lévis, politician and writer (1755–1830).

34.—24. **Italiens**, theatre devoted to Italian opera.

37.—20. **Gobseck**, type of unscrupulous usurer created by Balzac and title of one of his novels.—22. **fesse-mathieux**, old name applied to usurers. One who beats (fesse) St. Matthew, who was thought to have been a money-changer, either in the sense of surpassing him (cf. Braunholtz, *L'Avare*, p. 31, note 12) or in order to get money from him (Littré). Apparently the only ground for the tradition that "Matthew the Publican" (Matt. x. 3), who sat "at the receipt of custom" (Matt. ix. 9; Mark ii. 14; Luke v. 27), was a money-changer, is the fact that "the publicans were generally oppressive and extortionate in money matters" (Preserved Smith).

38.—8. **Clichy**, debtors' prison. Imprisonment for debt was abolished in France in 1867.—10. **en faites voir des grises**, colloquial—make him see sombre (gray) things, *worry him.*

40.—7. **Bois**, the famous park called 'le bois de Boulogne.'—22. **joué sous jambe**, *easily bested.*

41.—21. **gentilhommerie finale**, *a gentleman to the end.*—26. **faire le gros dos et la patte de velours**, as a cat, when stroked, arches its back and sheathes its claws.

43.—2. **ravioles**, little squares of dough made of flour and eggs.—5. **soupe grasse**, *meat soup.*—9. **Relevé**, *second course.* Lithuania, a province of Poland.—10. **braisé**, *stewed* (over hot ashes, 'braise').—11. Westphalia, a province of Prussia. **rôtie madère**, toast with Madeira-wine sauce.—14. **barbue**, *brill* (sea-fish). **Bayonne**, French town near the Pyrenees.—15. **fricandeaux à l'oseille**, larded veal with sorrel.—21. **croustade**, a kind of *pâté* with crust. **à la royale**, old-fashioned method of preparing dishes.

44.—6. **cuisinier.** The difference in gender expresses the difference between a chef and a cook.—12. **Brûlez-vous**, etc. The pun is untranslatable.—15. **rue des Bourdonnais**, a commercial street crossing the rue de Rivoli and reaching the Seine

just east of the Pont-Neuf.—16. **talons rouges.** In the seventeenth century only nobles were allowed to wear red heels at the French court. **Monsieur et Madame Denis**, song written by Désaugiers (1772–1827). The dialogue between the old married lovers begins:

> Quoi! vous ne me dites rien!
> Mon ami ce n'est pas bien.
> Jadis c'était différent,
> Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en.

46.—31. **Philémon et Baucis**, the fabled married lovers rewarded by Jupiter for harboring him and Mercury overnight in their Phrygian cottage.

47.—23. **pris votre parti**, *become reconciled.*—24. **pris un parti**, *come to a decision.* A play on words.

48.—18. **Sully**, economical minister of Henri IV. Turgot, celebrated economist, sometime minister of finance to Louis XVI. Cf. *Mlle. de la Seiglière* (II, 10), "Allons, Barthole! allons, Cujas..."

49.—31. **l'an quarante.** 'Se moquer de quelque chose comme de l'an quarante,' a familiar expression of indifference, which originated, if Larousse (t. XIII, 1875, s. v. *quarante*) is to be credited, in a popular superstition that the world would end in 1040. Cf. **12**—18.

51.—4. **Tuileries.** This palace, the royal residence before the vogue of Versailles, became the seat of executive power after the Revolution, and was razed during the Commune (1871). Louis-Philippe made it his residence in 1831.—5. **marotte**, fool's sceptre, *fad.*—10. **ventre-saint-gris!** oath coined and frequently used by Henri IV.—20. **Richelieu**, the great cardinal and minister of Louis XIII., who lowered the prestige of the Protestants, of the nobles, and of the House of Austria (1585–1642).—**Colbert** (1619–1683), one of the greatest of French ministers, built up the commerce and navy of France under Louis XIV.—24. **conseil d'État**, ancient legislative council which had lost much of its prestige during the Restoration (1814–30).—30. **la pairie**, cf. **15**—9, note.

52.—3. **L'Institut** or 'L'Académie' is composed of five branches: 1. L'Académie française; 2. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; 3. L'Académie des Sciences morales et politiques; 4. L'Académie des Sciences; 5. L'Acadé-

mie des Beaux-Arts. Each branch academy has forty members recruited by election (except the fourth, which has sixty-five). All the academies meet together once a year. Now, by the law of 1831, hereditary right to the peerage was abolished, and among various classes (*catégories*) made eligible by the same law were members of the 'Institut' and also heads of large business concerns—these last under certain conditions, such as the payment of 3000 francs direct taxes.

52.—8. **Machiavel**, Machiavelli (1469–1527), the Italian politician and writer, notorious for his unprincipled shrewdness. **Sixte-Quint.** Of this pope (1585–90) it is related that he received the nomination only because he was bent and apparently moribund and that he straightened up immediately when elected.—27. **Catillard** or 'catillac,' a large *cooking pear*.

53.—3. **Ivry.** Near this hamlet in the department of the Eure Henri IV. defeated the Catholic Leaguers in 1590.—5. **La Rochelle**, a Protestant port and stronghold finally taken by Richelieu in 1627.—6. **La Hogue**, port in the department of the Manche off which the French were "gloriously defeated" by the combined fleets of England and Holland (1692).—7. **Fontenoy**, a Belgian village near which the Maréchal de Saxe defeated the English and Austrians in 1745.—8. **Quiberon**, town of the Morbihan near which General Hoche defeated the "émigrés" in 1795.

54.—31. **la marée manque-t-elle?** Cf. **4**—32, note.

55.—10, 12. **Ducaillou, Groschenet**, plebeian names.—Look up 'caillou' and 'chenet.'—14. **faubourg Saint-Germain**, residence quarter of the old nobility on the left bank of the Seine.—21. **Pincebourde**, another plebeian name, from 'pincer,' *pinch, seize*, and 'bourde' *a lying yarn*. Translate *Mme. Scandal-monger*. For the custom cf. *Mlle. de la Seiglière* (II, 10): "Je prétends vous griser et nous chanterons au dessert."—25. **cent de piquet.** Piquet is a card game usually played for 150 points.—26. **loto**, a very old game of chance played with numbered cards. A favorite with ladies and little girls, it is rather scorned by men. In Balzac's *Eugénie Grandet* the arrival of Charles interrupts a game of loto for modest stakes—27. **nain-jaune**, a card game of chance played on a square board with a figure representing a yellow dwarf in the centre.

56.—2. **Capoue.** The enervating delights of Italian Capua are proverbial.

58.—12. **bois de Vincennes**, wooded park in the suburbs of Paris.

63.—9. **te ferait des traits.** 'Faire des traits,' a very familiar expression, *to be unfaithful*, especially in love.

69.—25. **Gros-Jean**, allusion to the fable of 'La Laitière et le Pot au lait' (La Fontaine, liv. VII, 10) which treats of the folly of "counting one's chickens before they are hatched" and ends thus:

> On m'élit roi, mon peuple m'aime;
> Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant:
> Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même,
> Je suis gros Jean comme devant.

70.—1. **Tu l'as voulu**, allusion to George Dandin's rueful "Vous l'avez voulu, vous l'avez voulu, George Dandin, vous l'avez voulu" (I, 9). Cf. 5—19, note.

71.—17. **fors l'honneur**, allusion to the traditional text of a letter from King Francis I. to his mother after his defeat by the Spaniards at Pavia, Italy, in 1525: "Madame, tout est perdu, fors [old for 'hors'] l'honneur."

72.—11. In France divorce was legalized during the Revolution, abolished under the Empire, and restored by the law of 1884. Augier's *Madame Caverlet*, is a plea for divorce.

74.—11. **faire le bon apôtre**, here *to play the peacemaker*; usually to counterfeit sentiments one does not possess.

76.—14. **bande noire**, name given to a company of speculators who bought châteaux after the Revolution, demolished them, and sold the materials.

78.—4. Verdelet suspects suicide.

79.—17. **que prouve mon amour**, *not* a subjunctive—'que' is the interrogative pronoun-object of 'prouve' (indicative). The idea is: "What (unusual, distinctive) trait does my love prove, to raise me in your esteem?"

80.—16. **Qui a terre a guerre**, more commonly stated 'Qui terre a guerre a.'

81.—6. **reliquat**, after-effect (of disease), balance (of money due). Translate *last trace*.

82.—11. **godelureaux**, *fops*. Always in a disparaging sense.

83.—6. **tirer sa coupe**, *strike out;* 'faire la coupe,' to swim overhand.

84.—2. **Saint-George(s)**, Le Chevalier de, son of a Guadeloupe negress, was lionized in France because of remarkable ability as swordsman and musician (1745–99).—15. **bah!** exclamation expressing astonishment or doubt, *not* contempt.

85.—2. **Grimaud**, cf. 9—11, note.—12. **nobles Bretons.** In Brittany and Champagne (not elsewhere) a noble could engage in retail trade without losing his title, but in Brittany his rights and privileges were suspended meantime.—13. **parlement.** Distinguish between the 'parlements,' primarily judicial (later also legislative) assemblies administering justice in the name of the king, and the 'états généraux,' parliaments in the English or political sense. The twelve provincial 'parlements' were suppressed in 1790.—24. **Charbonnier**, etc. Tradition ascribes the origin of this proverb to the independent attitude assumed towards Francis I. by a charcoal-burner in whose hut the king, having lost his way while hunting, sought shelter for the night.

MODERN FRENCH TEXTS

About: Le Roi des Montagnes. Edited by OTTO PATZER of the University of Washington. *Vocabulary.* 60 cents.

Augier et Sandeau: Le Gendre de M. Poirier. Edited by W. S. SYMINGTON. 40 cents.

Augier et Foussier: Un Beau Mariage. Edited by W. S. SYMINGTON, L. R. HERRICK, and L. E. CADIEUX. *Vocabulary.* 35 cents.

Balzac: Eugénie Grandet. Edited by T. A. JENKINS of the University of Chicago. *Vocabulary.* 80 cents.

—— Le Cousin Pons. Edited by B. L. BOWEN of the Ohio State University. $1.00.

—— Le Curé de Tours and Other Stories. Edited by F. M. WARREN of Yale University. 80 cents.

—— Ursule Mirouet. Edited by F. H. OSGOOD of the Milton (Mass.) Academy. 80 cents.

Bazin: Les Oberlé. Abridged and edited by CHARLES W CABEEN of Syracuse University. *Vocabulary.* 56 cents.

—— Le Blé qui lève. Edited by T. L. NEFF of the University of Chicago. *Vocabulary.* 56 cents.

Bornier: La Lizardière. Edited by R. B. MICHELL of the University of Wisconsin. *Vocabulary.* 56 cents.

Bruno: Le Tour de la France. Edited by V. E. FRANÇOIS of the College of the City of New York. *Vocabulary.* 48 cents.

Buffum's French Short Stories. Edited by D. L. BUFFUM of Princeton University. The collection includes about twenty stories. *Vocabulary.* $1.00.

—— Contes Français. Edited by D. L. BUFFUM. *Vocabulary.* $1.00.

Châteaubriand: Les Aventures du dernier Abencérage. Edited by R. L. SANDERSON of Yale University. 35 cents.

Claretie: Pierrille. Edited by H. A. SMITH and CASIMIR ZDANOWICZ of the University of Wisconsin. *Vocabulary.* 48 cents.

Compayré: Yvan Gall. Edited by O. B. SUPER. *Vocabulary.* 40 cents.

Coppée and Maupassant: Tales. Edited by A. G. CAMERON. 80 cents.

Coppée: Pour la Couronne. Edited by R. L. HAWKINS of Harvard University. 40 cents.

Daudet: Contes de Daudet. Including *La Belle Nivernaise.* Edited by A. G. CAMERON. 80 cents.

HENRY HOLT AND COMPANY

PUBLISHERS NEW YORK

MODERN FRENCH TEXTS (Continued)

Daudet: Neuf Contes Choisis de Daudet. Edited by V. E. FRANÇOIS of the College of the City of New York. *Vocabulary.* 44 cents.

—— **Robert Helmont.** Edited by W. O. FARNSWORTH. *Vocabulary.* 50 cents.

Daudet and Niox: Récit et Contes de la Guerre de 1870. Edited by MARY S. BRUCE. *Vocabulary.* 60 cents.

Dumas: Le Comte de Monte-Cristo. Abridged and annotated by E. E. BRANDON of Miami University. 80 cents.

—— **La Tulipe Noire.** Edited by E. S. LEWIS. 80 cents.

Erckmann-Chatrian: Le Conscrit de 1813. Edited by Prof. F. BÔCHER. *Vocabulary* by GEO. A. D. BECK. 56 cents.

—— **Madame Thérèse.** Ou, Les Volontaires de '92. Edited by Prof. F. BÔCHER. *Vocabulary* by GEO. A. D. BECK. 56 cents.

—— **Waterloo.** Edited by V. E. FRANÇOIS of the College of the City of New York. *Vocabulary and Exercises.* 50 cents.

Feuillet: Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre. (THE NOVEL.) Edited by E. T. OWEN of the University of Wisconsin and FELICIEN PAGET. *Vocabulary* by G. A. D. BECK. 55 cents.

—— **Le Village.** Edited by F. J. A. DAVIDSON of the University of Toronto. 35 cents.

France: Le Crime de Sylvestre Bonnard. Edited by C. H. C. WRIGHT of Harvard University, and C. E. YOUNG of Beloit College. *Vocabulary.* 80 cents.

—— **Le Livre de mon Ami.** Edited by O. G. GUERLAC of Cornell University. 56 cents.

Halévy: L'Abbé Constantin. Edited by O. B. SUPER. *Vocabulary.* 48 cents.

—— **Morceaux Choisis.** Edited by V. E. FRANÇOIS. *Vocabulary.* 48 cents.

Hugo: Hernani. Edited by G. M. HARPER of Princeton University. 70 cents.

—— **Les Misérables.** Abridged and edited by D. L. BUFFUM of Princeton University. *Vocabulary.* $1.25.

—— **Poems of Victor Hugo.** Edited by A. G. CANFIELD of the University of Michigan. $1.00.

—— **Ruy Blas.** *New Edition.* Edited by KENNETH MCKENZIE of Yale University. 70 cents.

—— **Selections from.** (Prose and Verse.) Edited by F. M. WARREN of Yale University. 80 cents.

HENRY HOLT AND COMPANY

PUBLISHERS NEW YORK

Labiche et Martin: La Poudre aux Yeux. Edited by Prof. F. BÔCHER. *Without vocabulary,* 25 cents. *With vocabulary,* 36 cents.

Labiche et Martin: Le Voyage de Monsieur Perrichon. Edited by JOHN R. EFFINGER of the University of Michigan. *Vocabulary.* 40 cents.

Lavedan: Le Duel. Edited by STEPHEN H. BUSH of the State University of Iowa. 60 cents.

Le Braz: Contes Bretons. Edited by C. A. BRUCE of the Ohio State University. *Vocabulary.* 52 cents.

Malot: Sans Famille. *New Edition.* Abridged and edited by HUGO P. THIEME of the University of Michigan. *Vocabulary.* 48 cents.

Margueritte: Strasbourg. Edited by OSCAR KUHNS of Wesleyan University. 50 cents.

Maupassant: Contes Choisis. Edited by M. P. BRUSH of Johns Hopkins University. *Vocabulary.* 55 cents.

Mérimée: Colomba. Edited by A. G. CAMERON. *Vocabulary* by O. G. BUNNELL. 52 cents.

—— **Quatre Contes de Mérimée.** Edited by F. C. L. VAN STEENDEREN of Lake Forest (Ill.) College. *Vocabulary.* 45 cents.

Pailleron: L'Etincelle. Edited by O. G. GUERLAC of Cornell University. *Vocabulary.* 40 cents.

Renan: Ma Sœur Henriette. Edited by W. F. GIESE of the University of Wisconsin. *Vocabulary.* 40 cents.

Rostand: Cyrano de Bergerac. Edited by OSCAR KUHNS of Wesleyan University. 80 cents.

Sainte-Beuve: Seven of the Causeries du Lundi. Edited by G. M. HARPER of Princeton University. 80 cents.

Sand: La Mare au Diable. Edited by EDWARD S. JOYNES, *Vocabulary and Exercises.* 40 cents.

—— **La Petite Fadette.** Edited by Prof. F. BÔCHER, *Vocabulary.* 55 cents.

Taine: Les Origines de la France Contemporaine. Extracts, with English notes by A. H. EDGREN. 55 cents.

Theuriet: L'Abbé Daniel. Edited by ROBERT L. TAYLOR of Williams College. *Vocabulary.* 45 cents.

—— **Trois Contes.** Edited by E. B. BABCOCK and R. E. HOUSE. *All-French Vocabulary.* 45 cents.

Thiers: Expédition de Bonaparte en l'Egypte. Edited by A. H. EDGREN. 40 cents.

HENRY HOLT AND COMPANY

PUBLISHERS NEW YORK

To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below

50M—9-40

Tx
148.73
gs

Augier, E.
Le gendre de M. Poirier.

648116

NAME	DATE	NAME	DATE

648116

Tx
448.
A521